

AGRESSIONS DE PERSONNES ET ATTEINTES

PLUS DE 2.600 AFFAIRES TRAITÉES EN FÉVRIER

page 5

TRAFIC DE MONNAIE

29 PERSONNES ARRÊTÉES

page 5

MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1535 | Dimanche 1^{er} avril 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL- COUPE D'ALGÉRIE

Les Sanafirs dans le dernier carré !

Page 17

APRÈS LE FICHER ÉLECTORAL, LE BULLETIN DE VOTE

LES POLEMIIQUES SE SUCCEDEMENT

PAGE 3



SITUATION SÉCURITAIRE À BOUMERDÈS



21 terroristes abattus en 3 mois

Lire en page 5

ALORS QUE LA CONFUSION RÈGNE TOUJOURS À BAMAKO

Après Kidal, les rebelles entrent à Gao

● Les rebelles continuent leurs conquêtes territoriales au nord du Mali. Des tirs à l'arme lourde étaient entendus hier matin à Gao, la principale ville du Nord-Mali encore sous contrôle des forces gouvernementales et où des rebelles touaregs ont pénétré dans la matinée, a indiqué une source administrative locale. « On entend des tirs à l'arme lourde. (...) On a vu aussi deux hélicoptères de l'armée décoller pour tirer », a déclaré Mahamane Diakité, conseiller du gouverneur de Gao, interrogé au téléphone depuis Bamako. « Des rebelles (touaregs) ont pénétré dans la ville », a-t-il affirmé.

Lire en page 6

TOURISME EN TUNISIE



Opération de charme envers les Algériens

Lire en page 4

CLÔTURE À ALGER DE LA FÊTE DE LA GUITARE

Le public charmé

Lire en page 15



2.600

affaires liées aux agressions des personnes et atteintes aux biens et aux mœurs ont été traitées en février 2012.

5.000

personnes sont reconnues comme réfugiées dans la capitale italienne, a indiqué vendredi la responsable du Bureau de l'immigration de la préfecture de la capitale italienne.

1

milliard d'abonnés à la fin du mois de février au téléphone mobile en Chine, un chiffre avancé par le ministère chinois de l'Industrie et des Technologies de l'information (MITI).

Le deuxième tueur de Kennedy enfin démasqué : il était originaire de Mascara

Les Etats-Unis ont dévoilé hier leur secret le mieux gardé de ces 50 dernières années : l'identité du deuxième tueur du 35^e Président de leur pays, John Fitzgerald Kennedy, le vendredi 22 novembre 1963 à Dallas, au Texas à 12h 30. Il s'agit d'Abdelkader Benmahdjoub, alias Abbe, un harki ayant émigré aux Etats-Unis en juillet 1962. Selon un flash publié hier sur le site du Saturday Morning, Abbe a été recruté par la CIA, dès son arrivée à Dallas en janvier 1963, comme informateur infiltré au sein d'une cellule communiste auquel appartenait Lee Harvey Oswald, le célèbre tueur, assassiné à son tour quelques jours après son arrestation.



Toujours selon le Saturday Morning, la CIA s'étant rendu compte que le deuxième tueur de Kennedy était un de ses informateurs, l'a exfiltré dans un premier temps vers l'ex-RFA (Allemagne) avant de l'installer en Israël au sein de

la communauté séfarade originaire d'Algérie. Agé aujourd'hui de 80 ans, Abdelkader Benmahdjoub qui vit toujours sous l'identité que la CIA lui a fournie, souhaite, selon le Saturday Morning, revenir à Mascara pour y terminer ses derniers jours. Nos confrères américains promettent de publier toute l'histoire d'Abbe dans leur édition papier de demain. Nous y reviendrons.

Saïd Saâdi à la tête du FFS ?

C'est une véritable bombe que vient de lancer le site internet du RCD qui accuse son ancien président, le docteur Saïd Saâdi de comploter avec le frère ennemi afin de succéder à Aït Ahmed, en janvier 2013. Le parti que dirige désormais le jeune talentueux Mohssen Belabès pense que le Dr Saïd Saâdi a été «retourné» afin de prendre le contrôle du plus vieux parti

d'opposition en Algérie, le Front des forces socialistes. Pour le RCD «il ne fait aucun doute qu'un complot visant le parti est en préparation dont le funeste scénario prévoit la dissolution du RCD dans le FFS». Le communiqué du RCD termine par une menace à peine voilée à l'endroit de son ex-président : «Le parti détient toujours des enregistrements sur des rencontres secrètes...»



Abdelmadjid Menasra :

« Les jeunes suivront l'exemple de leurs aînés qui avaient déclenché la glorieuse Révolution de Novembre. C'est la jeunesse, seule, qui bénéficiera de ce changement, car elle saura assumer son avenir en tous points de vue. Pour cette jeunesse il faut créer un fonds qui serait alimenté par les revenus pétroliers et destiné à attribuer des indemnités aux chômeurs. »

Une lycéenne en France renvoyée pour une jupe... trop longue ?



Une lycéenne d'un établissement du Val-d'Oise a été interdite d'accès aux cours en raison de sa jupe jugée... trop longue. Mais l'établissement scolaire donne une version complètement différente. Sauf que le rectorat contredit les propos de la proviseure et donne un troisième point de vue. Khadidja est une élève du lycée Edmond Rostand, à Saint-Ouen-l'Aumône (Val d'Oise) qui s'est vue refuser lundi l'accès de l'établissement

en raison de ses habits. "Il faisait beau, j'ai mis une jupe longue. La proviseure m'a dit que c'était de la provocation et que je devais rentrer chez moi", déclare la jeune fille dans Le Parisien. La tenue vestimentaire visée en l'espèce est une robe de "gitane". Des déclarations qui ont été fermement démenties par la direction du lycée. "Ce n'est pas exact, je n'ai aucune élève qui n'est pas acceptée en classe pour une tenue vestimentaire particulière. Khadidja n'avait tout simplement pas ses affaires de classe", affirme la chef d'établissement auprès du journal francilien. Sauf que la position de l'inspection académique est différente de celle de la proviseure. "Il n'y a pas d'exclusion", assure le porte-parole du rectorat, relayée par la même source, qui parle plutôt de "remarques". Cependant la mère de la jeune fille affirme bien avoir été "convoquée pour une histoire de jupe." Khadidja, en tout cas, n'en démord pas et reste sur ses positions. Elle veut ne rien lâcher et se dit prête à "repasser le bac en candidat libre l'année prochaine".

Une mamie gymnaste... à 86 ans



Une mamie de 86 ans a livré une extraordinaire démonstration de gymnastique vu son âge. Sa prouesse a été réalisée le 25 mars dernier à Cottbus, en Allemagne. Johanna Quaas est une mamie de 86 ans qui a visiblement conservé toute sa souplesse. Pour le prouver, elle a fait une

incroyable démonstration de gymnastique à l'occasion du Tournoi des Maîtres, organisé à Cottbus, en Allemagne, le 25 mars dernier. La mamie profite amplement de sa retraite et les problèmes d'arthrose semblent bien loin d'elle. Roulades, poirier, cabrioles, sa gestuelle est impeccable et montre que le corps ne vieillit pas si vite si on l'entretient régulièrement. On se doute bien que cette mamie ne passe pas ses journées devant la télé à regarder Julien Lepers ou à discuter avec ses copines sur un banc public. Niveau longévité, Jeannie Longo vient en tout cas de trouver son idole.

D
I
X
I
T

APRÈS LE FICHER ÉLECTORAL, LE BULLETIN DE VOTE

Les polémiques se succèdent

Le spectre de la fraude hante les esprits à quelque deux semaines de l'amorce de la campagne électorale des élections législatives du 10 mai prochain. La polémique sur les inscriptions en bloc et hors délai sur le fichier électoral à peine essoufflée, revoilà la discorde autour du bulletin de vote.

PAR MOKRANE CHEBINE

La Commission nationale de surveillance des élections législatives a engagé un bras de fer avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Si la première exige l'option d'un bulletin de vote unique, le ministère, lui, récuse cette proposition et préconise en revanche l'utilisation d'un bulletin de vote pour chaque liste de candidats. Pour ce faire, la CNESEL a décidé de prolonger le gel de ses activités depuis jeudi dernier en guise de protestation face à la réponse négative du département de Daho Ould Kablia. D'ailleurs, une réunion est au menu aujourd'hui pour décider de la suite à donner à ce mouvement de protestation, ouverte à toutes les surprises. Cependant, le bras de fer gagne en rigidité avec l'adhésion de certains partis, pas des moindres, puisqu'il s'agit du Parti des travailleurs de Louiza Hanoune et du Front du changement (FC) d'Abdelmadjid Menasra, qui soutiennent l'option du bulletin unique. Ces partis argumentent leur caution à la CNESEL par le souci d'assurer la transparence du prochain scrutin et barrer le chemin par là même aux opportunistes de tous bords qui font dans le marchandage des voix. Qu'à cela ne tienne, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales oppose un nœud catégorique. «C'est irréaliste, provocateur et absurde», a répliqué Mohamed Talbi, directeur général des libertés et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur, pour dire toute la difficulté de distinguer entre les différents



Dur le chemin vers la... transparence.

candidats que peut provoquer l'option du bulletin unique. L'impossibilité pour l'électeur d'exercer le droit au choix constitutionnel libre en raison de son incapacité à reconnaître les candidats, l'inadaptation de la forme du bulletin à cocher au mode de scrutin de liste proportionnelle et l'inadaptation de la forme du bulletin aux dimensions de l'enveloppe utilisée et à l'ouverture de l'urne transparente, sont autant d'arguments avancés par le représentant du ministère, en plus de la transgression des articles 52 et 84 de la loi électorale. Ce qui ne semble pas convaincre la Commission de surveillance des élections, qui se réfère aux expériences tunisienne et égyptienne qui ont utilisé avec succès l'option du bulletin unique.

Néanmoins, ce ne sont pas tous les membres de ladite commission qui partagent l'idée de geler ses activités. Le président du Front national pour les libertés (FNL), Mohamed Zerrouki, a en effet déclaré, à partir d'Oran, qu'il "est contre le gel des activités de la CNESEL", soulignant que "cette décision ne concerne que neuf (9) membres seulement sur les quarante-quatre (44) que représente cette commission". En

attendant, la polémique ne fait qu'enfler devant l'intransigeance des uns et des autres. Pour rappel, la CNESEL a déjà gelé une première fois ses activités pour protester contre l'inscription en bloc et hors délais réglementaires des éléments de l'ANP. Le ministère avait aussitôt réagi en radiant nombre de ces éléments sur le fichier électoral.

M. C.

COMMISSION NATIONALE DE SURVEILLANCE

Le FNL contre l'appel au gel des activités

PAR RAYAN NASSIM

Mohamed Zerrouki, président du Front national pour les libertés (FNL), a déclaré, qu'il "est contre le gel des activités de la commission nationale de surveillance des élections législatives (CNESEL) auquel ont appelé des membres de certaines formations politiques engagées dans la course aux élections législatives du 10 mai prochain" a rapporté l'APS

Le président du FNL s'est exprimé en marge d'une rencontre qu'il a animée au niveau du siège de son parti, à Oran. Il a indiqué qu'il "ne partage pas non plus leur avis sur cette prétendue dissolution de la CNESEL", réitérant son assurance pour l'engagement pris par le président de la République pour garantir des élections transparentes et crédibles...

D'autant a-t-il dit que "cette décision ne concerne que neuf (9) membres seulement sur les quarante-quatre (44) que représente cette commission".

Il a appelé, à ce propos, "l'Etat à faire toute la lumière sur ces affaires de vente

des têtes de listes électorales qui se pratiquent au sein de certains partis et autres pratiques qui se font sur le dos des certains candidats".

Interrogé sur les listes des candidatures de son parti aux élections législatives du 10 mai prochain, M. Zerrouki a avancé le chiffre d'une cinquantaine de listes des candidats (une liste pour chaque wilaya) dont une liste en France (pour la partie Europe) et l'autre au Canada (Amérique du Nord).

Il a indiqué que la majorité des listes des candidatures qui a été confectionnée à la faveur du scrutin du 10 mai prochain compte 30 pour cent de femmes, rappelant que cinq femmes sont têtes de listes au niveau des wilayas de Tindouf, Annaba, El Tarf, Mostaganem et Constantine, ainsi que 20 pour cent de jeunes. Le président du parti du FNL également membre de la commission nationale de surveillance des élections législatives, s'est félicité des "facilitations accordées aux candidats aux législatives de son parti", indiquant qu' "aucun problème de dépôt de candidatures à travers les 48 wilayas du pays n'a été signalé".

R. N.

SOUS LA PLUME

Idées courtes et faux débats

PAR SORAYA HAKIM

Le bulletin unique pour le scrutin des élections législatives du 10 mai, un casse-tête pour le ministère de l'Intérieur qui n'y est pas favorable du tout. Il trouve que c'est irréaliste ; faut dire qu'il n'a pas tout à fait tort. Il n'y a qu'à multiplier le nombre de candidats par les 40 partis en lice et cela fait une sacrée liste à rallonge. Pas évident de s'y retrouver

juridiques ? Il se dit dans ces partis qui sont pour le bulletin unique, que c'est la meilleure façon d'assurer une transparence et une crédibilité à l'opération électorale. En un mot, il est redouté la fraude, bien que "l'époque de la fraude est révolue", dicit Soltani. Mais le cheikh en costume d'alpaga, non moins successeur depuis 2003, du cheikh Mahfoud Nahnah, le père spirituel de la branche algérienne des Frères musulmans, veut prendre le relais de Abassi Madani... Ce dernier, lors des élections législatives de décembre 1991, ne s'est pas gêné pour frauder en ayant eu recours au bulletin tournant et

au djilbab tourbillonnant si bien manipulés par l'ex-FIS... Soltani pronostique en fanfaronnade sur une majorité devançant par là-même son ancien compagnon de fortune, Abdelaziz Belkhadem, qui lui, par contre, est certain que le FLN gagnera le match. Certes les gesticulations vont bon train, les appels au vote se font pressants, mais la rue reste branchée sur le coût de la vie en attendant le 10 mai.

« Une couleur pour chaque parti. On aura le vert pour l'Alliance, un dégradé de vert pour les autres formations islamistes, le rouge pour le PT, etc. »

»

S. H.

SUPERVISION DES LÉGISLATIVES POUR L'AMÉRIQUE ET L'EUROPE-HORS FRANCE

La sous-commission installée à Washington

La sous-commission de supervision des élections législatives de la zone 4 composée des circonscriptions diplomatiques et consulaires d'Amérique et de l'Europe (hors France) a été installée jeudi à l'ambassade d'Algérie à Washington.

PAR LAKHDARI BRAHIM

La cérémonie s'est déroulée, rapporte l'APS, en présence notamment de l'ambassadeur d'Algérie aux Etats-Unis, Abdallah Baali, du représentant du président de la Commission nationale de surveillance des élections législatives, Djamel Bouzertini, et des quatre magistrats membres de cette sous-commission.

La sous-commission de la zone 4, présidée par M. Nacer Zakour, est chargée de superviser les élections pour la zone géographique couvrant les pays de l'Amérique du nord, de l'Amérique latine et de l'Europe (hors-France).

Dans sa présentation succincte des principales dispositions de la loi organique portant régime électoral et textes y afférents et des missions dévolues à la Commission nationale de supervision des élections législatives, M. Bouzertini a expliqué que le rôle fondamental des sous-commissions est de "garantir la régularité et la transparence des prochaines élections législatives et de



Dernières mises au point avant le top départ.

superviser les opérations électorales à partir du dépôt des candidatures jusqu'à la fin de l'opération électorale".

Il s'agit notamment pour les membres de cette structure de surveillance électorale d'effectuer des visites au niveau des bureaux de vote pour vérifier la conformité de l'opération électorale, de superviser le dispositif organisationnel durant les différentes étapes de l'opération électorale, de recevoir toute contestation émanant de tout électeur ou candidat et de prendre toute décision qu'ils

jugent appropriée, a-t-il encore précisé.

Pour sa part, M. Baali a salué la mise en place de cette sous-commission qu'il a considérée comme un instrument à même d'assurer un scrutin "transparent, crédible et impartial" pour les prochaines élections législatives qui commenceront le 5 mai à l'étranger.

Par ailleurs, la commission de la circonscription diplomatique de la zone 4, qui siège aussi à Washington, a achevé jeudi l'examen des listes des candidatures émanant de 17 par-

tis politiques, déposées auprès des postes diplomatiques et consulaires des pays relevant de cette zone, tandis qu'un délai a été accordé à la liste de candidature d'un 18^e parti pour complément de dossier, a fait savoir M. Baali qui préside cette commission laquelle se compose de deux membres de la communauté algérienne et d'un secrétaire. Interrogé par l'APS sur la capacité de seulement 4 magistrats de la sous-commission de supervision pour surveiller et examiner à partir de Washington d'éventuelles contestations émanant d'électeurs ou candidats alors que ces derniers sont répartis entre plusieurs pays à travers trois continents, M. Bouzertini a relevé tout d'abord que les listes des candidatures de la communauté algérienne à l'étranger émanent exclusivement de partis et qu'aucune candidature indépendante n'a été présentée. Dans le cas où des contestations émanent de candidats résidant dans des pays européens ou des deux continents américains, ces postulants ont aussi la latitude de déposer des recours au niveau de la commission nationale de supervision par le biais de leur parti respectif qui se trouve à Alger, selon ses explications. En outre, a-t-il poursuivi, les membres de la sous-commission pourraient également se déplacer vers d'autres pays en cas, par exemple, de situations compromettant gravement la crédibilité ou la transparence du scrutin: "l'Etat algérien mettra alors à la disposition des magistrats tous les moyens matériels nécessaires pour se déplacer et constater de visu s'il y a eu des irrégularités". A rappeler que le décret exécutif, promulgué le 26 février dernier, fixe au profit de la communauté nationale à l'étranger quatre zones géographiques disposant chacune de deux (2) sièges.

L.B

CONVOCATION DES CANDIDATS

Le FFS dénonce le procédé

Le Front des forces socialistes (FFS) a dénoncé, vendredi dans un communiqué, les convocations, pour "interrogatoire", des candidats portés sur les listes de candidatures aux élections législatives du 10 mai 2012. "Le FFS dénonce les convocations, pour interrogatoires dans les locaux des services de sécurité, des candidats portés sur les listes aux prochaines élections législatives", a indiqué le communiqué signé par le premier secrétaire du parti, Ali Laskri. Ces enquêtes, présentées comme "administratives", sont assimilées selon le FFS, à des "entreprises de pression, voire d'intimidation". La formation de M. Hocine Ait Ahmed s'est interrogée par ailleurs sur la "nécessité" de ces convocations pour "interrogatoire" des candidats aux prochaines législatives, dans le cadre d'une enquête administrative, du moment que les services de la wilaya "disposent de tous les documents exigés par la loi". "Il est à craindre que ces procédés n'entraînent une détérioration du climat, déjà lourd, dans lequel se prépare le prochain scrutin", a conclu le communiqué du FFS. Le FFS, qui avait annoncé le 2 mars dernier sa décision de participer au rendez-vous électoral du 10 mai, a présenté des listes de candidatures dans 42 wilayas.

APS

LÉGISLATIVES

15.000 inscrits au niveau des consulats algériens en Tunisie

Quelque 15.000 ressortissants algériens établis en Tunisie sont inscrits sur les listes électorales au niveau des trois consulats algériens de Tunis, El Kef et Gafsa en prévision des élections législatives prévues pour la communauté nationale à l'étranger du 5 au 10 mai prochain. Le consul général d'Algérie à Tunis, Hebak Menad, a affirmé que 9450 nationaux étaient inscrits au niveau de cette représentation consulaire, 4056 à El Kef et 1500 dans la ville de Gafsa, totalisant 15.000 électeurs inscrits. Le consulat général de Tunis ouvrira 8 bureaux de vote dont 4 itinérants pour permettre aux électeurs de 11 wilayas, de Bizerte à Kairouan distante de près de 280 km de la capitale, d'accomplir leur devoir électoral. La représentation consulaire d'El Kef organisera le vote dans 6 bureaux à travers 5 wilayas, dont un principal et 5 itinérants. Le consulat

de Gafsa accueillera les électeurs nationaux dans 6 bureaux répartis dans nombre de wilayas du Sud tunisien. Le consul général de Tunis est revenu sur les opérations de sensibilisation menées par les services consulaires en faveur de la communauté nationale en Tunisie à l'effet d'accomplir leur devoir national et choisir leurs représentants au Parlement.

Le consul général d'Algérie à Tunis s'est dit par ailleurs satisfait des moyens, techniques, matériels et financiers, mis en place pour assurer le bon déroulement de la prochaine échéance électorale. M. Hebak Menad a, dans ce contexte, salué le concours des autorités tunisiennes qui ont exprimé leur disponibilité à ouvrir les établissements scolaires et les centres culturels dans différentes wilayas pour faciliter le déroulement des élections législatives et, notamment,

pour garantir comme de coutume en pareille circonstance l'"aspect sécuritaire dans le cadre du principe de réciprocité". La sous-commission locale de la zone 3 relevant de la Commission nationale de supervision des élections législatives prévues le 10 mai prochain a été officiellement installée mardi à l'ambassade d'Algérie à Tunis. Cette sous-commission composée de quatre magistrats est habilitée à prendre les décisions qui s'imposent concernant les questions qui lui sont soumises par la commission de surveillance des élections.

Elle est également chargée de superviser les dispositions organisationnelles des différentes étapes du processus électoral et d'effectuer des visites sur le terrain pour s'assurer de la conformité de l'opération aux dispositions de la loi organique portant régime électoral.

L. B.

ENCADREMENT DU PROCESSUS ÉLECTORAL

400.000 agents administratifs mobilisés

Quelque 400 000 agents administratifs sont mobilisés pour encadrer le processus électoral du scrutin du 10 mai prochain, a indiqué le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Dans un entretien publié vendredi par le quotidien *Al Khabar*, M. Talbi a précisé que "400 000 agents administratifs ont été mobilisés pour encadrer toutes les étapes du processus électoral et que 56 000 urnes transparentes portant des numéros imprimés à l'encre indélébile ont été prévues" pour garantir la régularité du scrutin. «Les urnes

seront scellées et les bulletins de vote seront gardés après le dépouillement pour qu'ils soient mis à la disposition du Conseil constitutionnel en cas de demande", a indiqué le responsable. Dans le cadre des préparatifs des prochaines échéances électorales, M. Talbi a indiqué que 100 000 boîtes d'encre phosphorique pour la prise d'empreintes digitales des électeurs ont été importées.

Par ailleurs, il a souligné que 2053 listes sont parvenues aux services compétents au niveau des wilayas et des services consulaires à l'étranger, dont 900 relevant d'anciens partis et 893 de formations politiques nouvellement agréées, ajoutant que les

indépendants ont déposé 211 listes regroupant 25 800 candidats, dont 7646 femmes. M. Talbi a expliqué le nombre élevé de listes électorales par la nouvelle loi électorale qui annule l'article interdisant la participation des partis politiques ayant obtenu moins de 4 % aux précédentes élections, l'accréditation de nouvelles formations politiques et les facilitations qu'accorde la loi aux candidats indépendants. La majorité des listes électorales ont respecté le taux réservé aux femmes qui remportera pas moins de 119 sièges au prochain parlement conformément à la loi, a-t-il ajouté

R. N.

TOURISME EN TUNISIE

Opération de charme envers les Algériens

Le directeur général de l'Office tunisien du tourisme, Habib Amar, affirme que « l'Office fera tout pour récupérer les 400.000 touristes algériens qui ont déserté la destination Tunisie durant l'année 2011 ». Dans une brève rencontre avec un groupe de journalistes algériens, en visite en Tunisie, le DG de l'ONTT a en précisé : « Le défi pour mon Office est de parvenir à séduire les 400.000 Algériens afin de les amener, de nouveau, à opter pour la Tunisie durant leurs vacances ».

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL EN TUNISIE KAMEL HAMED

Il faut dire qu'au cours de l'année 2011, révolution tunisienne oblige, les Algériens ont boudé la destination Tunisie pour, notamment, des raisons de sécurité. Il faut dire que durant l'année 2011, comme l'a avoué Amar Habib, hier lors d'un point de presse, 70.000 Algériens ont visité la Tunisie, soit beaucoup moins qu'en 2010 où ils étaient plus de 1 million. La dégradation de la situation sécuritaire en Tunisie, à cause de la révolution, a fait que des centaines de milliers d'Algériens ont déserté la destination Tunisie. Il semble que cette tendance à la baisse est en train de changer. « De janvi-



Les belles plages alliées aux senteurs du jasmin réussiront-elles à séduire de nouveau Les Algériens.

er jusqu'à mars, 102.683 Algériens ont visité la Tunisie », soit une augmentation de 30% par rapport à 2011. Pour séduire de nouveau les Algériens l'Office compte mener une campagne médiatique de grande envergure pour laquelle il a mobilisé 500.000 dinars tunisiens. De plus, a précisé Amar Habib, « nous avons saisi le ministère de l'Intérieur pour qu'il procède à l'amélioration des conditions d'accueil des Algériens au niveau des postes frontal-

iers ». Pour Amar Habib, le marché algérien représente le 1/7^e de l'ensemble du marché du tourisme tunisien. En effet sur des recettes de 2,5 milliards de dollars la part des Algériens est donc de 17%. Selon le conférencier les Algériens dépensent en moyenne 500 euros par semaine.

K. H.

BILAN DE L'ANDI 2002-2010

Près de 2.000 milliards DA d'investissements réalisés

PAR RAYAN NASSIM

Une enquête de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) révèle que plus de 25.000 projets d'investissements, dont 360 projets étrangers, ont été réalisés en Algérie entre 2002 et 2010 pour un montant global de près de 2.000 milliards DA. C'est une première enquête du genre, a précisé Abdelkrim Mansouri, directeur général de l'agence. Cette enquête a porté sur le niveau de réalisation des projets d'investissement ayant bénéficié des avantages de l'Agence sur la base d'un questionnaire fourni aux investisseurs. Cette enquête a montré que 25.015 projets d'un montant global de 1.949 milliards (mds) DA ont été réalisés entre 2002 et 2010 qui ont généré 226.471 nouveaux emplois directs, selon les résultats de l'enquête effectuée le 12 février dernier sur 29.610 projets déclarés entre 2002 et 2010. 8% des projets observés, soit 2.505 projets, n'ont cependant pas été entamés alors que 7% d'entre eux sont été abandonnés, selon M. Mansouri. Sur l'ensemble des projets réalisés, 24.655 (98,6%) d'un montant de 1.243 mds DA (64% du montant global) ont été créés par des investisseurs nationaux. Ces projets ont généré 186.487 nouveaux emplois directs (82% des emplois).

Durant la même période de référence, 360 projets impliquant des étrangers d'un

montant de 706 mds DA (9,5 mds de dollars) ont été réalisés, ce qui a permis la création de 39.984 emplois.

Ainsi, 207 investissements directs étrangers (IDE) ont été réalisés durant la même période avec un montant de 223 mds DA (3 mds de dollars) et 27.048 emplois créés. Les projets en partenariat sont de 153 projets totalisant 483 mds DA (6,5 mds USD) d'investissements et 12.936 emplois créés, toujours selon cette enquête

Parmi les emplois créés, 186.487 proviennent d'investisseurs nationaux tandis que 39.948 emplois résultent de projets impliquant des étrangers dont 27.048 sont issus des IDE et 12.937 de projets de partenariats.

Les investissements étrangers comptabilisés dans l'élaboration de ce bilan "ne sont pas comparables à ceux de la Banque d'Algérie qui mesure les flux financiers avec le reste du monde", selon M. Mansouri, qui a précisé que l'Andi mesure "l'investissement matériel".

Autrement dit, l'Andi comptabilise les financements des investissements d'extension par la mobilisation des dividendes des étrangers installés en Algérie, a-t-il expliqué

Par ailleurs, le secteur privé était à l'origine de 99% des projets réalisés avec 24.745 projets d'un montant de 1.121 mds DA (58% du montant global) contre 270 projets, soit 1% seulement, d'une valeur

de 828 mds DA, réalisés par le secteur public. En outre, 89% des emplois créés, soit 201.910 emplois proviennent du secteur privé, alors que le secteur public n'a créé que 24.561 emplois (11%), selon la même enquête. Par secteur d'activité, les transports occupent la 1^{re} place en termes de nombre de projets réalisés avec 14.644 réalisations (59%) avec un niveau d'investissements de 172 mds DA et 33.132 postes de travail créés. Le BTPH vient en seconde position avec 4.796 projets réalisés pour une valeur de 171 mds DA et 72.355 emplois créés.

Le secteur industriel est en troisième position avec 2.622 projets. Il est classé premier en termes de montant avec 1.205 mds DA ainsi que par le nombre d'emplois créés avec 81.894 nouveaux postes de travail entre 2002 et 2010.

Les Services comptabilisent 2.091 projets réalisés pour un montant de 273 mds DA et 30.233 nouveaux emplois créés. D'une valeur globale de 19 mds DA, les projets agricoles, réalisés en Algérie entre 2002 et 2010, sont au nombre de 354 projets ayant permis la création de 1.976 emplois. Les investissements dans le secteur de la santé ont réalisés 160 projets pour 19 mds DA et 3.486 emplois créés, alors que le Tourisme a enregistré le même nombre de projets mais pour un montant de 94 mds DA avec la création de 3.395 emplois.

R. N.

SITUATION SÉCURITAIRE À BOUMERDÈS

21 terroristes abattus par les forces combinées de sécurité en 3 mois

En l'espace de trois mois, soit, depuis le début de l'année de cours, les forces combinées de sécurité notamment l'ANP, ont réussi à mettre hors d'état de nuire, une vingtaine de terroristes de l'ex-GSPC de Droukdel affilié à l'AQMI à travers plusieurs opérations militaires menées çà et là dans le territoire de la wilaya de Boumerdès. Rien que pour le mois de mars, quatre sanguinaires sont tués par les soldats de l'ANP dans différents endroits et maquis notamment cap Djenet, Issers et Ammal. Dans la première localité, deux terroristes de l'ex-GSPC affiliés à la sériate locale, ont été éliminés au cours d'une embuscade qui leur a été tendue près du village d'Ain El Harma. Un mois auparavant, deux autres acolytes y ont été également neutralisés dans une embuscade militaire au lieu-dit Thouara. L'un d'entre eux était identifié comme étant l'émir de la sériate de Cap Djenet qui active sous la bannière de katibat Al Ansar dont le champ d'action s'étend de Legata aux localités de la Kabylie maritime notamment Dellys, Afir et Sidi Daoud. Il s'agit du dénommé Hamid Tikili, originaire de Cap Djenet. Il avait rejoint les rangs de l'organisation du GIA en 1994 puis rallié les rangs de l'ex-GSPC créé par Hassan Hattab. Quant à son compagnon, il est identifié comme étant son lieutenant.

Près d'une dizaine de jours auparavant, et pour exhiber leur force de frappe, les éléments terroristes ont perpétré un attentat à la bombe où ils ont tué un militaire et blessé un autre dans les maquis de Djaouna et Bouchakour. Ici, les soldats de l'ANP ont mené, trois jours durant, un ratissage sans répit dans lequel ils ont abattu un dangereux terroriste. Parallèlement, à ces éliminations, d'autres unités de l'armée épaulées par d'autres structures de sécurité avaient enclenché d'importantes opérations de ratissage des maquis d'Ammal, de Béni Amrane notamment Ait Khelifa et Djerrah. Des casemates alors furent détruites et des bombes de fabrication artisanale furent également désamorçées par les artificiers de l'ANP qui n'ont ménagé aucun effort afin de déloger les terroristes écumant ces maquis depuis plusieurs années. Notons que ces opérations ont été menées minutieusement et rendues possible grâce aux informations faisant état de mouvements de terroristes dans ces régions fortement boisées.

Un mois et demi, soit à la mi-février dernier, près de 14 terroristes ont été éliminés dans les maquis d'Ait Khelifa dans la commune de Béni Amrane, une région située sur les limites frontalières des wilayas de Bouira et Boumerdès. Ici, d'importants moyens matériels et humains y ont été mis en branle par l'armée pour anéantir les groupes terroristes écumant cette région devenue depuis près de deux décennies, le fief par excellence des groupes terroristes de l'ex-GSPC et utilisée également comme une zone de transit pour rallier les maquis de Bouira notamment par Lakhdar et ceux de Tizi Ouzou. Un terroriste de l'ex-GSPC avait été, par ailleurs, capturé, blessé, par des soldats de l'ANP. Ces derniers lui ont soutiré, selon des sources au fait de la situation sécuritaire, d'importantes informations qu'ils ont utilisées par la suite pour avancer avantageusement dans les bois. Cet important coup de filet a été entrepris juste après la tempête de neige qui sévissait alors et qui n'était pas sans conséquence sur l'organisation de Droukdel notamment après la découverte de trois corps de terroristes dans les maquis de Bouzegza et les massifs forestiers de Bouchakour aux Issers. En somme, la lutte anti-terroriste ne connaît toujours pas de répit et les forces de sécurité assènent de sérieux coups de boutoir à l'organisation terroriste et l'ex-GSPC. Mais la menace terroriste est toujours présente au regard des évolutions sur la scène régionale et internationale notamment après les débordements de la bande sahélo-saharienne, connue pour être, une zone d'influence des membres de l'AQMI.

T. O.

ALORS QUE LA CONFUSION RÈGNE TOUJOURS À BAMAKO

Après Kidal, les rebelles entrent à Gao

Les rebelles continuent leurs conquêtes territoriales au nord du Mali. Des tirs à l'arme lourde étaient entendus hier matin à Gao, la principale ville du Nord-Mali encore sous contrôle des forces gouvernementales et où des rebelles touaregs ont pénétré dans la matinée, a indiqué une source administrative locale. « On entend des tirs à l'arme lourde. (...) On a vu aussi deux hélicoptères de l'armée décoller pour tirer », a déclaré Mahamane Diakité, conseiller du gouverneur de Gao, interrogé au téléphone depuis Bamako. « Des rebelles (touaregs) ont pénétré dans la ville », a-t-il affirmé.

PAR SADEK BELHOCINE

La ville de Gao abrite le commandement opérationnel de l'armée malienne pour le nord du pays. Avec Tombouctou, Gao est la ville la plus importante du nord du Mali qui était encore sous contrôle gouvernemental face à l'avancée des rebelles touaregs, qui mènent depuis la mi-janvier une vaste offensive dans cette région. Vendredi dernier, ce fut la ville de Kidal qui est tombée aux mains des rebelles. Les rebelles touaregs ont pris le contrôle de cette ville stratégique dans le nord-est du Mali. Les militaires maliens ne contrôlent plus la situation au nord du pays. Elle a annoncé avoir évacué deux nouvelles localités du nord-est du Mali, après la prise de la ville de Kidal par des rebelles touaregs. « Nous avons stratégiquement abandonné nos positions dans les localités de Ansoغو et de Bourem pour renforcer nos positions à Gao », indique un communiqué de l'état-major malien. Ce repli stratégique n'a eu aucun effet sur la progression des unités des forces rebelles qui menacent d'autres villes du Nord du Mali.

Situation critique au nord du Mali

L'avancée des rebelles suscite une grande préoccupation des militaires qui ont pris le pouvoir à Bamako. La situation est actuellement « critique » dans le nord du Mali en raison de l'avancée de rebelles touaregs et d'islamistes armés, a déclaré, vendredi, le chef des putschistes le capitaine Amadou Sanogo qui a demandé un soutien extérieur afin d'aider l'armée à faire face à l'avancée des rebelles touaregs et des islamistes dans le nord du Mali. A cette incapacité des militaires à défendre le nord du pays, s'ajoute la confusion qui règne à Bamako sur le plan politique. Depuis une semaine, le Mali dans une incertitude totale à la suite du coup d'Etat ayant balayé Amadou Toumani Touré dont le pouvoir devait prendre fin le 8 juin prochain. Depuis ce coup de force, les Maliens sont divisés. D'un côté des partis politiques et associations qui



soutiennent le coup de force et de l'autre, la plupart des plus grandes formations politiques, des associations ayant lutté pour la démocratie en 1991 ainsi que des organisations exigeant le retour à une vie constitutionnelle normale. Les putschs s'étaient même rassemblés à l'aéroport de Bamako afin d'empêcher l'arrivée des chefs d'Etat de la Cedeao. Conséquence, la junte au pouvoir n'a aucune « visibilité » pour gérer les affaires du pays. C'est dire que les militaires putschistes peinent à maîtriser la situation. L'action des pro-putschistes à l'aéroport de Bamako a suscité l'ire de la délégation mandatée par la Cedeao qui a menacé la junte d'un embargo diplomatique et financier faute d'un retour à l'ordre constitutionnel d'ici lundi. Le capitaine Sanogo a déploré « un incident malheureux indépendant de notre volonté » après l'échec d'une médiation de chefs d'Etat ouest-africains jeudi à Bamako, qui ont annulé leur venue en raison d'une manifestation pro-junte sur le tarmac de l'aéroport. Il a présenté des « excuses » à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de

l'Ouest (Cédéao) et aux partenaires du pays. « Nous réitérons notre invitation à la Cédéao d'approfondir davantage son analyse de la situation du Mali », a-t-il poursuivi, évoquant "le mal" dont souffrent la démocratie malienne et la rébellion au nord. Finalement les discussions ont repris au Burkina Faso.

Une délégation des putschistes à Ouagadougou

La délégation des militaires est arrivée dans la nuit de vendredi à samedi à Ouagadougou pour y rencontrer le président burkinabé, Blaise Compaoré, médiateur dans la crise malienne, a indiqué samedi la présidence burkinabé. Cette délégation de trois militaires est conduite par le colonel Moussa Coulibaly comprenant également le capitaine Adama Diarra et le lieutenant Amadou Konaré, porte-parole de la junte. Pour la première fois, des membres de l'organe formé par les militaires mutins maliens, le Conseil national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'Etat (CNRDRE) vont rencontrer M. Compaoré, nommé médiateur dans la crise malienne par la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao, 15 pays). « Pour le moment on a eu aucune discussion avec eux. On attend d'avoir leurs réactions par rapport aux décisions de la Cédéao », a indiqué un haut responsable sécuritaire à la présidence burkinabé cité par l'AFP. Pour sa part, Le président du Mali, Amadou Toumani Touré, renversé par un coup de force des militaires jeudi dernier, a appelé ses compatriotes à soutenir le plan de sortie de crise proposé par la Cédéao. « J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les conclusions à l'issue du sommet extraordinaire tenu mardi à Abidjan. Je souscris entièrement aux propositions faites par les chefs d'Etat pour une sortie de crise dans notre pays. Cela s'entend par le retour à l'ordre constitutionnel nor-

mal ce qui est cardinal », a-t-il déclaré à des médias. « Cela passe aussi par la remise en place des institutions de la République qui ont été démocratiquement élues par le peuple souverain du Mali », a-t-il ajouté. Il a également affirmé être à l'intérieur du Mali tout en se gardant de préciser le lieu, « libre et en bonne santé ». Les militaires putschistes ont annoncé mercredi, rappelons-le, une nouvelle Constitution et promis de ne pas participer aux futures élections, au moment où la communauté internationale exige le retour à l'ordre constitutionnel au Mali. Dans ce contexte, les Etats-Unis pressent la junte militaire qui a pris le contrôle du pays la semaine dernière de se retirer, a déclaré aujourd'hui un porte-parole du département d'Etat américain, Mark Toner, qui souligne que les États-Unis sont « très inquiets » de l'avancée des soldats rebelles au Mali. Il a par ailleurs indiqué que les Etats-Unis appuyaient fermement les efforts diplomatiques menés par les 15 pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) qui ont lancé hier aux responsables du putsch un ultimatum de trois jours au risque de subir un embargo diplomatique et économique. « Nous répétons l'appel lancé par la Cédéao aux (soldats) rebelles à se retirer pour permettre un retour rapide aux règles démocratiques et la tenue d'une élection présidentielle », a souligné le porte-parole américain devant des journalistes. La crise malienne serait-elle résolue par les dirigeants africains sans une ingérence étrangère. Et qu'elle sera la position des rebelles, forts de leurs conquêtes territoriales, si l'ordre institutionnel serait rétabli. La rébellion a des « poussées » de fièvre récurrente dans cette partie du territoire. Le Mali risque de s'empêtrer dans un désordre durable en l'absence d'une volonté politique, clairement exprimée par les deux parties, de résoudre les problèmes. S. B.



RENCONTRE D'AFFAIRES ALGÉRO-TURQUE MARDI PROCHAIN À LA CACI

Booster les échanges commerciaux et le partenariat

Le partenariat gagnant-gagnant sera au centre des discussions entre les opérateurs économiques algériens et des hommes d'affaires turcs, mardi prochain, au siège de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI).

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, une délégation d'industriels et d'entrepreneurs turcs membres de l'association des industriels et des hommes d'affaires turcs (TUMSIAD), composée de 40 personnes, séjournera à Alger à partir de demain où ils auront des négociations de type business to business avec des opérateurs algériens.

Les discussions porteront, notamment, sur les opportunités de monter des projets de développement économique communs dans divers secteurs d'activités, tels que la construction, le textile, les équipements médicaux, les machines industrielles, les télécommunications, ainsi que l'industrie automobile et les services.

Dans ce cadre, la CACI prévoit une rencontre de mise en relation d'affaires entre opérateurs algériens et leurs homologues turcs qui aura lieu mardi en vue de rechercher les voies et les moyens de booster le partenariat et les échanges commerciaux entre les deux pays.

Rappelons que plus de 150 entreprises turques travaillent actuellement en Algérie, notamment dans les secteurs de la construction et de l'agroalimentaire.

Mais les autorités turques veulent aller bien loin dans leur coopération avec les entreprises algériennes en proposant, véritablement, la création d'une zone de libre échange avec l'Algérie, sachant que les relations commerciales réciproques ont atteint un niveau appréciable.

Avec plus de 4 milliards dollars d'échanges commerciaux entre les deux pays, la Turquie revendique plus de sou-



plesse des formalités douanières afin d'exporter leurs produits et marchandises vers l'Algérie, en dépit d'une balance commerciale défavorable à la Turquie.

Le ministre du Commerce et des Douanes turc, Hayati Yazici, qui a récemment visité l'Algérie, estime que *"l'essentiel consiste à mettre en place une stratégie pour le développement des échanges commerciaux mutuels à l'horizon 2015"*.

Etant un partenaire important pour la Turquie dans le bassin méditerranéen,

l'Algérie peut bénéficier de l'expérience de ce pays en matière de développement de petites et moyennes entreprises. Dans cet ordre d'idées, le ministre turc a souligné que *"l'important consiste à augmenter les investissements et l'implication des 150 entreprises opérant en Algérie (principalement dans la construction, l'immobilier, construction de chalets et villas, l'agroalimentaire...)"* dont le montant oscille autour de 5 milliards dollars.

A. A.

PÉTROLE

Le prix du baril en légère hausse

Les cours du pétrole restaient en petite hausse vendredi en fin d'échanges européens, soutenus par un léger repli du dollar, après avoir nettement reculé cette semaine sous l'effet de spéculations sur un recours des pays occidentaux à leurs réserves stratégiques afin de contrer la hausse des prix du brut. Vers 16H00 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai s'échangeait à 123,24 dollars, en hausse de 85 cents par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 55 cents à 103,33 dollars. Cette légère hausse des cours est due au repli du billet vert. Cette faiblesse de la monnaie américaine rend plus attractifs les achats de matières premières libellées en dollar, comme le pétrole, pour les investisseurs munis d'autres devises. Les cours ont nettement reculé cette semaine sous pression de spéculations sur un recours aux réserves stratégiques (de pétrole, ndlr), qui semble désormais être une réelle option, afin de lutter contre des prix du baril élevés. Mais les prix tentaient de rebondir vendredi alors que les Etats-Unis ont indiqué la veille qu'aucune décision n'avait été prise concernant un recours aux réserves stratégiques. *«Aucune décision n'a été prise et aucune mesure spécifique n'a été proposée. Nous sommes évidemment en consultation (...) avec nos partenaires dans le monde entier, ainsi qu'avec les Etats producteurs, mais encore une fois, aucune décision n'a été prise»*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Jay Carney. De son côté, l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui coordonne les réserves de pétrole stratégiques des grands pays occidentaux, s'est dite *«prête à agir»* pour garantir l'approvisionnement du marché, sans approuver à ce stade le recours à ces stocks défendu par plusieurs Etats. Plus tôt, le ministre français de l'Economie François Baroin avait affirmé que son pays tablait *«raisonnablement»* sur un feu vert de l'AIE pour puiser dans ses réserves.

ZONE EURO

Le FMI salue l'augmentation des fonds de secours financier

La Directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Mme Christine Lagarde, a salué vendredi la décision prise par les ministres des Finances de la zone euro d'augmenter la capacité d'intervention totale de leurs fonds d'urgence financiers, ou pare-feu, à quelque 800 milliards d'euros. Pour Mme Lagarde, le FMI *«a depuis longtemps souligné que l'amélioration des pare-feu européen et mondial ainsi que la mise en œuvre de cadres politiques forts étaient essentiels pour mettre fin à la crise et pour sécuriser la stabilité financière internationale»*.

Dans ce sens, a-t-elle considéré, ce nouvel effort engagé par les pays de la zone euro *«permettra de renforcer le pare-feu européen et de soutenir les efforts du FMI pour accroître ses ressources disponibles pour le bénéfice de tous nos membres»*.

Réunis à Copenhague, les premiers argentiers de la zone euro ont renforcé le pare-feu financier qui porte, désormais, sur respectivement 500 milliards d'euros du Mécanisme européen de stabilité (MES), qui est un fonds d'urgence permanent, 200 milliards d'euros déjà engagés par le Fonds européen de stabilité financière (FESF), fonds d'urgence temporaire, ainsi que 49 milliards qui restent du Mécanisme européen de stabilité financière (MESF), qui

avait constitué la première réponse à la crise de la dette de la zone euro, et 53 milliards de prêts bilatéraux à la Grèce.

Cette décision a été prise à quelques semaines de la Réunion de printemps du FMI (et de la Banque mondiale) qui débatera, entre autres, d'une hausse des contributions financières mondiales des pays membres de cette institution de Bretton Woods.

En effet, pour la plupart des pays du G20, toute augmentation des dotations au FMI devrait être subordonnée à une consolidation des capacités de renflouement financier de la zone euro.

Stratégie de l'Europe contre la crise économique

Lors de sa réunion à Mexico en février dernier, ce groupe, formé des 20 Etats les plus riches des pays industrialisés et émergents, avait estimé indispensable que le pare-feu de l'Europe contre la crise de la dette publique en zone euro soit en place avant de pouvoir financer davantage le FMI. Il avait alors exhorté l'Europe à tenir son engagement et d'achever ce travail en mars, soutenant que ce serait une contribution essentielle avant d'envisager d'augmenter les ressources du FMI.

Membre le plus puissant dans ce groupe, les Etats-Unis ont, à maintes fois, montré des réticences à renforcer les ressources financières de cette institution financière internationale. Dans plusieurs de ses déclarations, le secrétaire au Trésor américain, Timothy Geithner, a constamment affirmé que l'institution de Bretton Woods ne pouvait s'ériger en rempart de la zone euro contre la crise de la dette même si elle pouvait jouer un rôle complémentaire pour contrecarrer la tourmente financière des pays européens.

Alors que le Fonds estime qu'il aurait besoin de 600 milliards de dollars de ressources financières supplémentaires pour pouvoir accorder des prêts, les Etats-Unis rechignent à renflouer les caisses du FMI, estimant que l'Europe a les moyens de régler ses problèmes.

Vers le relèvement du pare-feu à 800 milliards d'euros

Les ministres des Finances de la zone euro se sont mis d'accord vendredi à Copenhague pour relever à 800 milliards d'euros leur pare-feu anti-crise, a annoncé la ministre autrichienne Maria Fekter.

Cette somme atteint «au total, plus de

800 milliards» et «correspond à 1.000 milliards de dollars», a fait valoir Mme Fekter devant la presse en marge d'une réunion des ministres sur le sujet à Copenhague. Ce montant est le cumul des 500 milliards d'euros de capacité de prêts du futur Mécanisme européen de stabilité (MES) et des 200 milliards d'euros déjà engagés par son prédécesseur temporaire, le Fonds européen de stabilité financière (FESF), auxquels s'ajoutent 49 milliards de l'Union européenne et 53 milliards de prêts déjà consentis à la Grèce de manière bilatérale par les pays de l'Union monétaire dans le cadre du premier programme d'assistance au pays décidé en 2010, a détaillé Mme Fekter. L'enveloppe de 800 milliards d'euros avait déjà été évoquée jeudi soir par le ministre allemand des Finances, Wolfgang Schäuble en jugeant ce montant de «convaincant». Cependant ce chiffre est inférieur à l'enveloppe voulue par la France et l'OCDE qui militaient en faveur d'un montant de l'ordre de 1.000 milliards d'euros pour marquer les esprits, convaincre les marchés et protéger durablement la zone euro d'une éventuelle contagion de la crise de la dette à l'Espagne ou l'Italie.

R. E.

CONSTANTINE, RÉALISATION DE LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDÉS

18 entreprises retenues

Pour la réalisation du nouveau programme du logement promotionnel aidé dans la wilaya de Constantine, dix-huit (18) entreprises sur un total de 67, ayant répondu à l'appel de manifestation d'intérêt, ont été retenues a indiqué le directeur du Logement et des équipements publics (Dlep).

PAR BOUZIANE MEHDI

Lors d'une séance de travail présidée par le wali et consacrée au dossier du logement et des équipements publics, le Dlep s'est exprimé sur "le problème du manque d'outils d'étude et de réalisation ne se pose plus dans la wilaya de Constantine comme souvent invoqué par le passé".

Les 12.000 logements qui seront lancés incessamment au titre du programme du logement promotionnel aidé (LPA) auxquels viendront s'ajouter 3.000 autres, des restes à réaliser du programme socio-participatif (LSP) précédent, seront répartis à travers l'ensemble des communes de la wilaya, alors que la nouvelle ville Ali-Mendjelli demeure destinataire du plus gros quota estimé à 4.400 logements, a précisé M. Bentayeb à l'APS. Sur le plan administratif, la gestion du dossier du logement aidé va, par ailleurs, connaître une amélioration notable, selon les directives données à ce sujet par le wali qui a instruit les administrations concernées, notamment les daïras, en vue de finaliser les dossiers en attente dans ce domaine, "avant le 15 avril prochain".

Dans ce sens, le chef de l'exécutif de la



wilaya a particulièrement insisté pour que les parties concernées, notamment les daïras et les APC, conjuguent leurs efforts afin de régler dans les meilleurs délais, les problèmes entravant la finalisation des dossiers des prétendants aux aides de l'Etat en la matière que ce soit pour le logement rural, les locataires des chalets, ou le promotionnel aidé.

Concernant le logement rural, il s'agit notamment de régulariser les problèmes de propriété foncière des sites devant servir de terrains d'assiettes aux logements groupés, sites qui doivent également bénéficier de travaux d'aménagement en matière de

voiries et réseaux divers (VRD) au même titre que les sites d'implantation de logements publics locatifs, a souligné le wali. Au cours de cette rencontre qui a permis également de passer en revue la situation des équipements sociaux en cours de réalisation ou devant être lancés, le chef de l'exécutif de la wilaya a, selon l'APS, préconisé concernant le projet du nouveau CHU, devant être réalisé à la nouvelle ville Ali-Mendjelli, la formule du clé en main qui s'est avéré la plus adéquate pour ce genre de structures.

B. M.

TEBESSA, CAMPAGNE DE REBOISEMENT

Réalisation de plus de 80 % des objectifs



Plus de 80 % des objectifs de la campagne de reboisement 2011-2012, lancée fin octobre dernier dans la wilaya de Tébessa sur une superficie de 476 hectares, ont été atteints, a indiqué la

conservation des forêts. Ce résultat, jugé "très probant" par rapport aux rythmes imprimés aux précédentes campagnes, a été obtenu grâce à "un meilleur suivi" de l'opération par les forestiers qui sont par-

venus à respecter les délais d'exécution qui leur ont été fixés, a-t-on ajouté de même source, affirmant que le reste du programme de plantation sera réalisé "avant la fin du mois d'avril prochain".

Au cours de la dernière décennie, plus de 17.300 hectares de forêts ont été mis en terre, permettant de porter le taux de couverture forestière de 11 % en 2000 à plus de 13 % actuellement, a-t-on souligné, rappelant la nécessité de préserver le couvert végétal, en particulier à l'extrême sud de cette wilaya où une superficie représentant le tiers de la surface de la wilaya (13.878 km²), est menacée par la désertification.

La surface boisée de la wilaya de Tébessa, concentrée près des monts du Doukane, de Bouakous, de Bekkaria et de Taga, est de l'ordre de 185.000 hectares.

Elle est surtout constituée de pin d'Alep.

Le secteur des forêts a bénéficié, au titre du programme quinquennal 2010-2014, d'une enveloppe de trois milliards de dinars destinée à financer plusieurs opérations sylvicoles retenues dans le cadre de la consolidation des efforts entrepris pour promouvoir le secteur forestier.

APS

BENI-ABBES

Réalisation

d'une centrale solaire

Un projet de réalisation d'une centrale solaire à concentration thermique pour la production de l'énergie électrique vient d'être retenu en faveur de la daïra de Béni-Abbes, a annoncé la Direction de l'énergie et des mines (DME) de la wilaya de Béchar. La concrétisation de cette nouvelle centrale, d'une capacité de production de 150 mégawatts, s'inscrit dans le cadre du programme national de développement des énergies renouvelables pour la période 2011-2020, et vise le renforcement de la production électrique dans la région. Cette infrastructure énergétique, dont la réception est prévue en 2015, sera localisée sur une assiette foncière de 450 hectares. Deux projets similaires, prévus respectivement aux chefs lieux des daïras de Kenadza et Abadla, sont actuellement en phase d'études. Ces centrales solaires auront chacune des capacités de production de 50 à 70 mégawatts, selon la DME. La daïra de Béni-Abbes vient aussi de bénéficier, courant de cette semaine, d'une centrale à deux turbines à gaz qui totalisent une production de 36 mégawatts, et ce dans le but du renforcement de l'offre en matière de production de l'énergie électrique à travers cette collectivité.

SAIDA

11 cantines scolaires en cours de réalisation

Onze cantines scolaires, devant servir 200 repas/jour chacune, sont en cours de réalisation à Saïda, dont neuf seront opérationnelles à la prochaine rentrée scolaire, a indiqué la Direction de l'éducation. Ces infrastructures réparties sur les communes de Saïda, Dhoui Tabet, Hassasna, Youb, Ain Soltane, Sidi Boubekour et Moulay Larbi, contribueront à atteindre, en matière de restauration pour les élèves des écoles primaires, un taux de 100 % contre 97 % cette année, selon le responsable du bureau chargé du suivi des projets. A noter que 38.000 sur près de 39.000 élèves du primaire bénéficient de la cantine scolaire, soit un taux très important en comparaison avec la moyenne nationale. Ces élèves sont répartis sur 111 cantines dont 22 centrales qui approvisionnent d'autres écoles. D'autre part, les travaux de réalisation de demi-pensionnats sont en cours au profit des élèves de l'enseignement moyen dans les communes de Ain Skhouna, Ain Lahdjar et une autre pour les élèves du secondaire à Rebahia (commune de Ouled Khaled).

SOUK AHRAS

20 ha pour de nouveaux terrains de pacage

De nouveaux terrains de pacage d'une superficie de 20 hectares seront créés dans les communes de Mechroha et de Merahna (Souk Ahras) au titre du programme 2012 de Renouveau rural, a annoncé la conservation des forêts. L'opération qui profitera à 14 éleveurs bovins a mobilisé une enveloppe financière de 180 millions de dinars, a précisé le chargé de la communication de la conservation des forêts, rappelant qu'une action similaire avait porté, en 2011, sur la création de 57 hectares de parcours pour 300 éleveurs de Mechroha. L'objectif est de soutenir le développement de la filière lait qui avait produit, l'année dernière, 92 millions de litres de lait cru, dont 25 millions de litres à Mechroha, classée première commune productrice de lait du pays, a noté la même conservation. Par ailleurs, il a été retenu au bénéfice du secteur des forêts, au titre du programme 2012, un total de 24 opérations qui porteront, notamment, sur le reboisement de 1.300 hectares en pins d'Alep, d'eucalyptus et de cyprès, l'ouverture de 65 km de pistes forestières, l'aménagement de 207 km de pistes agricoles, l'exécution de travaux sylvicoles sur 1.500 hectares et la réalisation de travaux de correction torrentielle sur 3.100 m². Le même programme prévoit également la plantation de 205 hectares en arbres fruitiers, 300 hectares en oliviers et la distribution de 407 ruches pleines dans le cadre du renforcement des revenus des ménages ruraux dans la perspective d'amélioration de leurs conditions de vie et leur implication dans la préservation du patrimoine forestier.

APS

SOUDAN

Intenses combats contre les rebelles



L'armée soudanaise a accusé samedi le Soudan du Sud de soutenir une attaque de rebelles contre la ville stratégique de Talodi, dans l'Etat du Kordofan-Sud.

«*Ils sont venus appuyés par des chars et des canons du Soudan du Sud*», a dit le porte-parole de l'armée soudanaise Sawarmi Khaled Saad, dans un communiqué publié par l'agence de presse officielle Suna dans la nuit de vendredi à samedi.

Vendredi, l'armée soudanaise avait affirmé avoir repoussé une attaque rebelle sur Talodi, après que le (SPLM-N), la branche Nord de l'ex-rébellion du Sud, le Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM), eut annoncé s'être emparé de deux positions de l'armée, Mafloa et Um Dual, «*se trouvant sur la principale route menant à Talodi*».

L'armée avait indiqué n'avoir aucun poste dans ce secteur, mais seulement des patrouilles. Le porte-parole de l'armée a précisé que les bombardements des rebelles sur Talodi avaient commencé à 07H00 vendredi (04H00 GMT), tuant des femmes et des enfants, sans donner de bilan précis.

«*Les Forces armées soudanaises ont réagi et la bataille a continué jusqu'à 18H00*» (15H00 GMT), a-t-il dit. «*Nous avons réussi à vaincre les rebelles, qui ont subi de lourdes pertes*».

Il a indiqué que les rebelles «*s'étaient enfuis*», mais constituaient des forces ailleurs, leurs dirigeants «*et le Soudan du Sud voulant poursuivre leur attaque sur Talodi*».

Un porte-parole du (SPLM-N) Arnu Ngutulu Lodi, cité par des agences, a fait état d'affrontements dans cette ville, près de la frontière avec le Soudan du Sud, mais nié recevoir un soutien du Sud.

Il a indiqué que les rebelles n'avaient pas encore pris Talodi, la troisième ville du Kordofan-Sud située à 50 km de la frontière avec le Soudan du Sud. Le Soudan a déjà accusé dans le passé Juba d'apporter de l'aide au SPLM-N, ce que ce dernier a nié.

D'intenses combats opposent l'armée soudanaise et le SPLM-N depuis juin 2011 au Kordofan-Sud. Cette semaine, d'autres affrontements avaient déjà eu lieu dans la région pétrolière d'Heglig, à une centaine de km au sud-ouest de Talodi.

APS

ALORS QUE DAMAS INTENSIFIE SES OPÉRATIONS MILITAIRES

Kofi Annan demande un cessez-le-feu immédiat

Le régime syrien a intensifié, vendredi, ses opérations militaires contre les villes rebelles malgré sa promesse de faire réussir la dernière mission de paix, suscitant l'impatience de l'émissaire international Kofi Annan qui a demandé un cessez-le-feu «immédiat».

A travers le pays, des milliers de Syriens ont manifesté pour exprimer leur déception au lendemain d'un sommet arabe qui s'est contenté d'appeler régime et opposition au dialogue et pour dénoncer l'inaction des pays de la région qu'ils accusent de les avoir «lâchés».

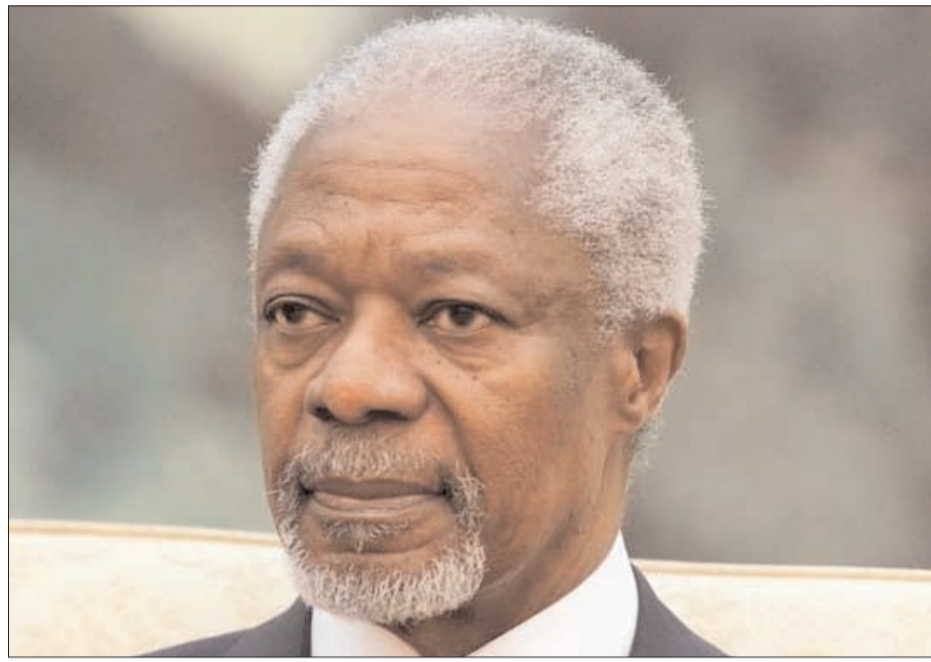
Parallèlement, des affrontements entre soldats des forces régulières et dissidents passés à l'opposition ont eu lieu dans plusieurs villes ainsi qu'à Damas, où la police a tenté de disperser une manifestation dans le quartier de Jobar (Est), fait rare dans la capitale.

A l'étranger, Washington a annoncé des sanctions contre le ministre de la Défense et deux hauts gradés, après avoir estimé que l'armée syrienne n'avait rien fait pour se conformer au plan de sortie de crise de M. Annan qui prévoit le retrait des chars des villes, la fourniture d'aide humanitaire et la libération des détenus.

De fait, les violences ont fait vendredi 39 nouvelles victimes, dont 32 civils.

L'armée a bombardé plusieurs quartiers de Homs (Centre), où elle tente d'écraser les poches de résistance, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), qui a recensé près de 10.000 morts, en majorité des civils, depuis le début de la contestation populaire le 15 mars 2011. A Alep (Nord), deuxième ville du pays, six militaires et cinq civils ont été grièvement blessés dans l'explosion d'une bombe.

Le président Bachar al-Assad a, en effet, posé comme condition à la réussite du plan Annan l'arrêt des violences commises, selon lui, par des «terroristes», soutenus par des pays de la région, allusion faite au Qatar et à l'Arabie saoudite, accusés par Damas de financer et d'armer



l'opposition.

M. Assad doit appliquer le plan «maintenant», a rétorqué vendredi le porte-parole de M. Annan : «*Nous attendons de lui que le plan soit exécuté immédiatement. A l'évidence, nous n'avons pas constaté de cessation des hostilités sur le terrain. C'est notre grande préoccupation.*»

A Washington, les responsables n'ont pas caché leurs doutes concernant les intentions du régime. «*Nous n'avons encore absolument rien vu sur le terrain qui prouve que (la Syrie) répond aux appels demandant à ce que l'artillerie et les armes lourdes soient remises dans les casernes et qu'un cessez-le-feu soit mis en place pour permettre à l'aide humanitaire d'être acheminée*», a dit le département d'Etat. En vue de la réunion des «Amis de la Syrie» aujourd'hui à Istanbul, la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton s'est d'ailleurs rendue à Ryad pour évoquer les efforts visant à mettre fin aux violences.

Le Canada a, de son côté, annoncé un renforcement des sanctions contre la Syrie visant, une semaine après l'Union européenne, l'épouse, la mère, la sœur et la belle-sœur du président Bachar al-Assad.

En dépit des pressions et des appels internationaux et face à la poursuite de la répression, les manifestations hebdomadaires ce vendredi ont dénoncé l'«inaction» et le «lâchage» des Arabes, au lendemain d'un sommet à Bagdad.

Dans le nord-est du pays, majoritairement kurde, des milliers de manifestants ont défilé, notamment dans la province de Hassaka, sous le slogan «*le vendredi des droits du peuple kurde*», pour dénoncer l'«omission», selon les militants, des droits des Kurdes lors de la dernière rencontre de l'opposition à Istanbul mardi.

Le sommet arabe a évité d'appeler le président Assad au départ et d'apporter son soutien à l'armement des rebelles, comme le réclament l'Arabie saoudite et le Qatar, qui ont finalement boudé la rencontre en n'y envoyant que des responsables de second rang.

Le sommet de Bagdad n'est pas non plus revenu sur un plan de la Ligue arabe prévoyant le transfert des fonctions du chef de l'Etat à son vice-président. Un transfert à nouveau réclamé vendredi par le Conseil national syrien, principale coalition de l'opposition.

A Beyrouth, Hassan Nasrallah, le chef du Hezbollah libanais, allié de Damas, a estimé que «l'idée de faire tomber le régime par la force militaire était dépassée», jugeant que «miser sur une intervention militaire pour faire tomber le régime signifie davantage d'effusion de sang».

Dans le même temps, des centaines de Syriens se sont réunis dans le centre de Damas à l'occasion de la «Journée de la terre», scandant également des slogans de soutien au président Assad

R. I. Agence

AU GRÉ DU CONFLIT AVEC ISRAËL

Gaza au bord de la crise électrique

Après plusieurs jours de bombardement et de tirs de roquettes, les factions palestiniennes de Gaza viennent de signer une trêve avec Israël. Mais une autre crise couve en arrière-plan depuis plus d'un mois : celle de l'électricité. Gaza est au bord de l'abîme énergétique. Et l'exaspération monte.

C'est le troisième black-out depuis à peine un mois. Le 11 mars, l'unique centrale électrique de Gaza a été mise une nouvelle fois à l'arrêt. En marge du regain de tension avec son voisin israélien, l'étroit territoire est aujourd'hui éclairé entre trois et cinq heures par jour. Lorsque ses ingénieurs ne sont pas tout

simplement au chômage technique, la centrale ne fonctionne plus qu'à 25% de ses capacités, contre 60% auparavant, rapporte le site Slate.fr

Quelle est la cause immédiate de cette chute drastique ? Depuis début février, l'Egypte n'autorise plus le transit de carburant via les tunnels du Sinaï. Produit phare des réseaux souterrains, il avait quasiment remplacé le carburant importé d'Israël, deux fois plus cher

Alors que les températures ont frôlé le 0°C fin février, la bougie et le brûleur à kérosène ont refait leur apparition dans les salons gazaouis comme au début des années 1980, au temps où les lignes élec-

triques n'avaient pas encore franchi les frontières de Gaza. Mais, profiter de l'invention de Thomas Edison n'est toujours pas un fait acquis dans le petit territoire.

Gaza se retrouve périodiquement dans le noir complet au gré du conflit avec Israël. Avant la dernière crise, les habitants devaient gérer des coupures quotidiennes, jusqu'à huit heures d'affilée. Aujourd'hui, la machine s'est totalement déréglée : c'est dorénavant la fourniture même d'électricité qui ne dépasse plus ce seuil critique.

R. I.



Un marché énorme... à créer

Page 14

PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Microsoft fait la chasse aux faux certificats d'authenticité

Page 12



PREMIÈRE MONTRE DIGITALE CHEZ SONY

SmartWatch désormais disponible !

Page 13



● 6^e ÉDITION DU CONCOURS MÉDIA STAR



Nedjma prolonge la période de dépôt des travaux au 26 avril 2012

Page 13

PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Microsoft fait la chasse aux faux certificats d'authenticité

Microsoft Algérie a présenté dans ses bureaux à Alger la campagne de sensibilisation concernant le certificat d'authenticité en présence de Mourad Naït Abdesslem, directeur général de Microsoft Algérie.

Lisa Brouri, responsable du service propriété intellectuelle, a souligné : « Nous avons constaté qu'une contre-façon assez unique a touché le marché algérien et qui n'est pas détectable. Le client ne la sait pas : il s'agit d'étiquettes de certificat d'authenticité falsifiées. Certains sont fabriqués localement et d'autres sont importés dans les classeurs et cabas de Chine et Moyen-Orient. Même les clients d'appels d'offres (des ministères et institutions) en ont été victimes ».

Cette campagne vise à informer les utilisateurs de matériel informatique autour de l'importance du certificat d'authenticité (COA) ainsi que son usage, former les utilisateurs autour des techniques d'identification de supports contrefaits (COA, logiciels), les éduquer autour des avantages des logiciels originaux et la valeur de la propriété intellectuelle et les sensibiliser sur le respect de la propriété intellectuelle et l'adoption des logiciels authentiques.

L'oratrice a précisé un détail : « Le certificat d'authenticité COA ne se vend jamais seul sans l'ordinateur ».

Le nouveau certificat d'authenticité est doté de découpes de sécurité et d'une microcopie. La clé produit et le numéro de suivi sont recouverts d'un nouveau vernis qui double la durée de vie de ces zones imprimées spécifiques. La face arrière est entièrement adhésive avec un nouveau film facilitant l'adhésion. L'unique fil de sécurité est positionné à gauche. Il a maintenant une forme plus rectangulaire. « Si vous recevez des offres concernant des certificats d'authenticité vendus séparément, sans produit associé, soyez conscient que ces



propositions sont hautement suspectes. Non seulement l'achat de certificats d'authenticité isolés constitue un gaspillage d'argent, mais cela prive aussi les clients d'une licence légale pour exécuter leur logiciel », avertit Lisa Brouri.

Pour éviter la propagation de ce phénomène, 1.600 revendeurs ont bénéficié d'une formation à ce sujet. Si Microsoft Algérie a décidé de passer à l'action, c'est pour une raison bien simple : en Algérie, le taux de piratage en 2010 est de 83 % et le taux de piratage durant les cinq dernières années

étaient en moyenne autour de 84 %. Le manque à gagner pour les éditeurs et leurs partenaires en 2010 était de 69 millions de dollars.

Lors d'un bref échange avec les journalistes, il a été question de la cherté de la licence Microsoft, ce qui, de l'avis de certains, pousse certains vers le piratage.

Mourad Naït Abdesslem, n'est pas d'accord : « Les prix sont étudiés par rapport aux pays émergents et puis il y a toujours un moyen pour une entreprise pour obtenir des rabais pour se retrouver avec des tarifs plus compétitifs ». Il

a affirmé qu'il a eu à plusieurs reprises des discussions avec le MPTIC pour voir dans quelle mesure Microsoft peut contribuer pour que les citoyens disposent d'un logiciel en lançant des programmes.

L'année 2012 sera consacrée ainsi au combat contre le piratage sous toutes ses formes. Microsoft ne veut toutefois pas aller vers la confrontation directe et préfère la sensibilisation, l'éducation et la formation mais sera plus sévère avec les entreprises qui utilisent frauduleusement les logiciels.

6^È ÉDITION DU MÉDIA STAR

Nedjma prolonge la période de dépôt des travaux au 26 avril

W ataniya Télécom Algérie-Nedjma a annoncé aujourd'hui le prolongement de la période de réception des travaux journalistiques pour son concours Média Star jusqu'au 26 avril prochain, indique un communiqué de l'opérateur. L'objectif est de permettre au plus grand nombre de journalistes de postuler. Selon la même source, cette décision a été prise à la demande de nombreux journalistes n'ayant pu déposer leurs travaux dans les délais impartis pour participer à la 6^{ème} édition de Média Star et après approbation du Jury. Fixé initialement pour aujourd'hui, la date limite de remise des travaux est décalée au jeudi 26 avril 2012 à 17h. Ainsi, les travaux éligibles au concours sont ceux ayant été publiés ou diffusés entre le 08 mai 2011 et le 26 avril 2012.

Pour rappel, ce concours est destiné aux journalistes professionnels de la presse écrite, électronique, radiophonique, télévisuelle et des agences de presse, Média Star 2012 récompensera les meilleurs reportages, enquêtes, articles de fond (analyse, commentaire, éditorial et chronique), photos et dessins de presse, productions radiophoniques et télévisuelles traitant des questions relatives aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), de la problématique liée à leurs usages sociaux ainsi qu'à leur développement en Algérie.

Aussi, c'est un jury indépendant composé de personnalités universitaires et de professionnels des médias et du secteur des



TIC qui sélectionnera les meilleurs travaux dans les cinq catégories : Presse écrite, Presse électronique, Dessin de presse et Photo, Production Radiophonique et Production Télévisuelle. Les lauréats seront récompensés par des distinctions de valeur dans chacune des catégories citées plus haut lors d'une cérémonie qui sera organisée dans le courant du mois de mai prochain.

PREMIÈRE MONTRE DIGITALE CHEZ SONY

SmartWatch désormais disponible !



Dévoilé au salon du Mobile World Congress de Barcelone, en février dernier, la toute première montre digitale de Sony appelée SmartWatch est désormais disponible.

Il faut savoir que la firme japonaise a créé la surprise lors du MWC 2012 en lançant de nombreuses nouveautés d'affilé et sans répit. Il s'agit d'une montre hors du commun qui a fait sensation au célèbre salon MWC. Selon Sony, cette montre n'est qu'un prolongement à votre Smartphone puisqu'elle permet aussi bien d'accéder à vos messages, emails et mises à jour de votre statut Facebook et Twitter qu'à des applications qui vous permettront de la personnaliser à votre image.

Et ce n'est pas tout. La SmartWatch vous permet également, d'une simple pression ou effleurement, d'accéder à tous les événements (par ordre chronologique), calendrier, Notifications Facebook et Twitter et à la gestion

des appels (appeler, couper le micro, rejeter ou prendre un appel et envoyer des sms prédéfinis). Il est aussi possible d'accéder à toute la bibliothèque musicale de votre Smartphone Android 2.0 et supérieur puis de la contrôler (lecture,

suivant, avance rapide), le tout, en étant très discret (seulement 8 mm d'épaisseur).

Côté technique, cette montre SmartWatch est dotée d'un écran tactile OLED de 1.3 pouces, résistant aux éclaboussures et à la poussière,

d'un contour en aluminium, de la connectivité Bluetooth 3.0, port USB ainsi qu'une batterie permettant une autonomie de 4 jours. Enfin la SmartWatch est compatible avec les smartphones Android (version 2.0 et supérieure).

Coup d'envoi d'une caravane "Cyber Rif" à Bouira

Une caravane "Cyber Rif" de télécommunications, chargée de vulgariser l'outil informatique, a démarré aujourd'hui dans la commune de Saharidj, dans la wilaya de Bouira, dans le cadre du programme "e-Algérie", a indiqué la direction de la poste et des TIC à l'APS.

Organisée par le Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information, en collaboration avec la wilaya de Bouira, cette caravane sillonnera, un mois durant, les différentes localités de la wilaya. L'objectif est de généraliser l'utilisation des TIC, notamment en zones rurales, dans la perspective de la "réduction de la fracture numérique" existante entre la ville et la campagne et entre les différentes catégories sociales, a expliqué le même responsable. Ainsi, cette caravane itinérante a été équipée,

Cyber Rif au mois de Mai dernier, en marge du Salon Siftech 2011, la wilaya de Bouira est la quatrième ville du pays qui a accueilli cette opération première du genre. Une caravane "Cyber Rif" de télécommunications, chargée de vulgariser l'outil informatique, a démarré aujourd'hui dans la commune de Saharidj, dans la wilaya de Bouira, dans le cadre du programme "e-Algérie", a indiqué la direction de la poste et des TIC à l'APS. Organisée par le ministère de la

Poste et des Technologies de l'Information, en collaboration avec la wilaya de Bouira, cette caravane sillonnera, un mois durant, les différentes localités de la wilaya. L'objectif est de généraliser l'utilisation des TIC, notamment en zones rurales, dans la perspective de la "réduction de la fracture numérique" existante entre la ville et la campagne et entre les différentes catégories sociales, a expliqué le même responsable. Ainsi, cette caravane itinérante a été équipée,

pour les besoins de sa mission, de 12 micros ordinateurs, tous reliés au réseau Internet, dans le but de vulgariser l'utilisation de ces moyens de télécommunication, avec le recours, pour ce faire, à des cours pratiques et des séances de démonstration. A noter enfin que depuis le lancement de la caravane « Cyber Rif » au mois de mai dernier, en marge du salon Siftech 2011, la wilaya de Bouira est la quatrième ville du pays qui a accueilli cette opération, première du genre.

ATM MOBILIS

Riches activités à l'occasion de la Journée internationale de l'Arbre

Un agenda riche en événements et ATM Mobilis ne veut rater aucun d'eux. C'est ainsi qu'il s'est engagé à célébrer la Journée mondiale de l'arbre à travers des activités dédiées à cette occasion, a fait savoir un communiqué de l'opérateur.

En effet, à l'occasion de la Journée mondiale de l'arbre, le premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie a participé à deux actions de reboisement. La première opération s'est faite au niveau du Parc Zoologique de Ben Aknoun en marge des Family Day's sponsorisées par Mobilis, était prévu sous le thème « Protection de l'environnement et respect de la nature ». Cette journée a vu la participation des

employés de Mobilis auprès des enfants de SOS Village d'Enfants. Les employés d'ATM Mobilis étaient également présents pour le reboisement du versant sud-est de la forêt de Bainem à Alger, une opération organisée par la direction générale des forêts, la conservation de la Wilaya d'Alger et la circonscription de Bouzaréah.

Ainsi, ces actions confirment l'investissement de Mobilis dans la protection de l'environnement et la promotion du développement durable. Enfin, le premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie appelle les Algériens à être nombreux à s'investir dans la protection de l'environnement.

APRÈS LE FRANC SUCCÈS DU GALAXY S II

Samsung lance son Galaxy S III

Pas de temps à perdre pour Samsung... La firme sud-coréenne veut tout rafler et occuper le haut du podium des ventes mondiales en téléphonie mobile. Après le franc succès de son Galaxy S II avec plus de 20 millions d'unités commercialisées en seulement 10 mois de commercialisation, Samsung rebondit avec son successeur : le Galaxy S III.

Annoncé depuis plusieurs mois déjà, des informations semblent glisser du bâtiment du constructeur sud-coréen. Samsung Galaxy S III, est l'un des Smartphones Android les plus attendus du marché. Son lancement officiel est attendu pour le mois en cours. D'ailleurs, le directeur exécutif du fabricant l'a même affirmé : « Nous envisageons de reprogrammer le lancement du Galaxy S3- de mai à avril ». Côté design, Galaxy

S III ressemble à ses aînés, sauf qu'il bénéficiera d'un écran au cadre réduit.

Pour ses caractéristiques techniques, ce Smartphone est doté d'un écran LED de 4,7 pouces affichant une définition HD (1280 x 720 pixels). Il est également équipé d'un APN de 12 Mégapixels et filmant en Full HD 1080/50p, d'une mémoire vive de 1 Go et 32 Go. Le combiné.

S'agissant de la connectivité, le Samsung Galaxy S III est compatible aux réseaux GPS, 3G+ DC-HSDPA culminant à 42 Mbps, Wi-Fi N avec fonctions Wi-Fi Direct et DLNA, Bluetooth 4.0 et du NFC et des ports micro-USB 2.0 et HDMI. Le tout sous le système d'exploitation Android 4.0 Ice Cream Sandwich avec interface maison TouchWiz.





MARKETING MOBILE EN ALGÉRIE

Un marché énorme... à créer

La communication via le téléphone mobile deviendra, inéluctablement, le media par excellence pour les entreprises privilégiant l'approche publicitaire dans la promotion de leurs services et produits. La raison est toute simple, le téléphone mobile est un media qui tient dans la main de l'utilisateur toute la journée, assurant ainsi une réactivité presque immédiate et un taux objectivement élevé de lecture.

En Algérie, le taux de pénétration de la téléphonie mobile est de plus 93%, ce qui est un chiffre sensiblement élevé. Il représente ainsi une opportunité pour les annonceurs et communicants de véhiculer leurs messages auprès de (presque) toute la population algérienne. A eux trois, les opérateurs de la téléphonie mobile en Algérie ont, donc, sous la main le moyen de toucher l'ensemble de la population en un temps record.

Le mobile marketing

Le mobile marketing est défini par les spécialistes comme étant l'ensemble des techniques marketings basées sur l'utilisation d'un terminal mobile. Si les premières apparitions de ces techniques se focalisaient plutôt sur la voix et le SMS, le mobile marketing a évolué pour donner naissance aux applications multimédia et à la géolocalisation. Ainsi, la publicité sur mobile est née de l'évolution fulgurante du mobile marketing.

De la publicité sur un téléphone mobile

Le principal but d'une publicité est de véhiculer un message (commercial ou autre) et l'objectif d'un annonceur c'est d'assurer un taux de lecture, le plus élevé possible. Et comme le mobile est un outil de communication qui tient dans la main, il est par conséquent "LE" moyen le plus fiable pour s'assurer de toucher plus de 90% de la population ciblée. Ainsi, et selon plusieurs études concordantes, le taux de lecture des messages reçus sur un terminal mobile n'est pas loin des 100%.

Le téléphone mobile assure aussi une proximité qu'aucun autre média ne peut égaler. L'utilisateur qui reçoit un SMS pense souvent que le message reçu lui est adressé à lui spécifiquement, ce qui conforte l'image de l'annonceur auprès de ce dernier et renforce donc la relation client/fournisseur. Selon plusieurs études réalisées à travers le monde, l'utilisateur final (le client) n'est généralement pas hostile à la réception (ou à la consultation) de publicité sur son mobile à une seule condition, que les publicités transmises s'inscrivent (plus au moins) dans le giron de ses centres d'intérêts. Voici, donc, une situation plus qu'idéale pour les annonceurs et les agences de publicités pour fédérer leurs efforts afin d'offrir les plus belles créations publicitaires pour booster toute une branche de l'économie d'un pays.

**La combinaison web-mobile**

Les annonceurs de divers horizons en Algérie ont parfaitement compris l'apport que peut générer le web pour la réussite des campagnes publicitaires. Contrairement à la publicité sur les médias traditionnels, le web permet une réelle mesure de l'impact d'une publicité, de cibler une population particulière et donne la possibilité aux internautes de consulter sans limite (de lieu et de nombre de consultations) d'une publicité, mais avec l'avènement du marketing mobile et sa convergence, presque évidente, avec le web, il devient ainsi une opportunité extraordinaire pour les annonceurs de faire passer leur messages avec une efficacité inégalée. Ce mixe mobile-web peut donc entraîner un fort trafic émanant principalement des publicités via SMS, MMS, applications multimédia et sites mobiles.

Le téléphone mobile s'inscrit clairement comme étant l'outil de communication publicitaire par excellence, il assure une lecture immédiate et offre un trafic performant aux annonceurs.

La 3G, une condition sine qua non

Il est bien évident que le constat actuel du marché de la téléphonie mobile en Algérie se limite à l'utilisation de la voix comme vecteur de communication principale.

Même si les opérateurs de téléphonie mobile s'avancent dans le circuit des offres multimédia, l'accès à internet pour les utilisateurs reste limitée pour trois causes principales : le débit internet offert est faible, le coût de connexion est relativement cher et le marché n'offre pas (logiquement) de contenu locale susceptible d'attiser pleinement l'intérêt des utilisateurs.

Ainsi, les pouvoirs publics ont la responsabilité d'agir rapidement pour lancer la 3G (et la 3G+) en Algérie et mettre fin au déséquilibre régnant entre l'offre des opérateurs et celles des équipementiers qui proposent des mobiles intelligents (smartphones) dont l'utilisation reste limitée créant une situation de frustration (légitime) auprès des millions d'Algériens, notamment les jeunes.

Les trois opérateurs en maillon fort

Si l'Etat algérien détient la plus grosse part de responsabilité dans l'absence de la 3G et, par conséquent, du mobile marketing, il n'en demeure pas moins que les professionnels du multimédia mobile locaux seront rapidement mis dans une situation de défis inédits : celui de créer, à partir de zéro, ce magnifique nouveau mode de communication publicitaire qui est le mobile marketing. Mais qui sont donc les principaux intervenants pour la mise en place du mobile marketing ?

Bien évidemment, les pionniers resteront les opérateurs de téléphonie mobile qui offrent l'essence même de ce grand projet, car ils auront à mettre en avant leur savoir faire et l'efficacité de leurs différentes plates formes et réseaux. Sur ce point, ces entreprises ont toutes affiché une volonté farouche de proposer la 3G à leurs clients d'une manière complète et c'est une bonne chose et seul l'avenir nous confirmera cela.

Les agences de communication face au défi

Les agences de communication vont être mises à rude épreuve dans le montage de stratégies de communication au bénéfice de leurs différents clients. Le premier défi pour ses entreprises est celui de

constituer une base de données composée de numéros de téléphone classifiés et organisés selon les tranches d'âge, les centres d'intérêt, ...etc. Selon des managers de certaines sociétés de communication leaders en Algérie, le plus dur pour eux est de réussir à composer la base de données la plus large possible, car les opérateurs de téléphonie mobile, malgré leur capacité à fournir la base de données la plus complète, restent liés par des clauses de confidentialité dans leurs cahiers des charges leur interdisant l'utilisation de ses numéros à des fins commerciales de ce type.

Le second défi pour les agences de communication est la mise sur pied des aspects techniques les plus propices pour le marché algérien, selon la nature de la campagne publicitaire, la cible visée et les résultats recherchés.

Les équipementiers doivent démocratiser davantage le marché des smartphones

Le mobile marketing ne pourra fonctionner sans les smartphones de dernière génération. En l'absence de statistiques fiables, les professionnels les plus avertis tablent sur un taux de pénétration de smartphones en Algérie d'environ 6% en 2011. Ce chiffre traduit une insuffisance en équipement en smartphones de toutes marques et technicité. Bien évidemment, la raison principale à cela est le prix relativement élevé de ses terminaux intelligents.

Un effort considérable est donc attendu de ces équipementiers afin de ramener les prix des smartphones à un niveau plus raisonnable. Si cette situation se réalise, le marché absorbera massivement les mobiles intelligents et enclenchera des vagues de renouvellements d'appareils chez les plus fûtés des utilisateurs, notamment les jeunes.

SMS, MMS, couponing, applications, web-mobile... le marché en appel au génie des développeurs

Après avoir assuré une solide base "hard" pour la promotion du mobile marketing, les développeurs seront mis à rude épreuve pour proposer des solutions techniques "soft" efficaces dans presque tous les domaines de la vie quotidienne. Les entreprises (annonceurs), chacun dans sa spécialisation aura besoin de l'apport du génie des ingénieurs et développeurs d'applications et de version mobile de sites internet pour pouvoir mettre sur pied, avec le concours des agences de communications, des solutions pour capter une clientèle puis la fidéliser. Ainsi, le marché algérien du mobile marketing s'avère immense, vierge et presque à inventer.

Actuellement, de très timides tentatives d'aller vers le mobile marketing sont annoncées ici et là, à l'image de certains organes de presse qui ont lancé des versions mobiles de leurs sites internet pour renforcer le flux de visiteurs ou bien un petit nombre de concessionnaires automobile qui a testé la publicité via les SMS.

Ce sont là les prémices d'un marché immensément géant dont le succès ne dépend absolument pas que du génie et de l'intelligence d'un créateur mais de tout un ensemble de partenaires dont les pouvoirs publics doivent redoubler d'efforts pour être au rendez-vous et à la hauteur des ambitions des Algériens (entreprises et consommateurs).

RESEAU 50.COM, UN SITE CITOYEN

Journées portes ouvertes sur l' «Art»

Le réseau 50, parrainé par le site des arts plastiques *founoune.com*, organise des portes ouvertes sur l'art du 24 au 28 mai 2012.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le Réseau 50 est un réseau d'art citoyen et indépendant, regroupant les aspirations et les expressions des artistes de tout genre autour d'un événement artistique, durant une période commune.

Librement, en organisant vous-même votre parcours événementiel : porte ouverte sur atelier, exposition, conférence, atelier pour enfants, découverte, projection, work shop.... Vous offrirez ainsi à vos hôtes et aux adeptes amateurs, aux enfants, l'opportunité de partager votre passion, en visitant votre atelier ou en découvrant un événement inhabituel et artistique fixé dans votre espace d'expression publique... Oxygéné.

Les citoyens ou les artistes désirant participer aux portes ouvertes sont les bienvenus.

La participation à l'événement du Réseau 50 n'est soumise à aucune condition et se décline sans frontières. Aujourd'hui entrouvertes, les portes de la culture, s'élargiront.

Le Réseau 50 est ouvert à tous les citoyens : amateurs d'art, artistes sans limite d'âge.

La participation à l'événement du Réseau 50 n'est soumise à aucune autre condition. Elle se décline fraternellement



et sans frontières. Le Réseau 50 est ouvert à tous les citoyens désirant participer collectivement, ou à titre individuel, à une action artistique fixée.

L'élaboration et mise en œuvre pratique des activités et du programme artistique sont à la charge des participants, sur une période déterminée.

Reseau50.com n'est pas habilité à désigner les lieux d'activités artistiques.

Les participants peuvent prolonger leurs manifestations aux activités artistiques, au-delà de la période initiale, annoncée sur reseau50.com.

Reseau50.com n'est pas responsable du dépôt et retrait d'œuvres ou autres qui

incombent aux participants.

Reseau50.com n'est pas concerné par les ventes, achats, échanges ou autres se déroulant dans les espaces retenus.

Les personnes et artistes désirant participer aux portes ouvertes sont invités à le faire en écrivant à l'adresse email : reseau50@founoune.com t.

Afin de figurer sur le document imprimé et sur le site internet du réseau 50, transmettre vos coordonnées personnelles, une photo du lieu, le programme détaillé, les noms des participants (adultes et enfants), une image Map (plan d'accès) et ce, avant le 05 mai 2012.

K. H.

CLÔTURE À ALGER DE LA FÊTE DE LA GUITARE

Le public charmé par la manifestation

Une soirée musicale animée par les groupes 6 Rock'O, Bermudes et le guitariste Amar Sundy s'est tenue vendredi en clôture de la fête de la guitare organisée par l'Office Ryadh El-feth (Oref).

Pour cette dernière soirée, de jeunes groupes algériens étaient conviés sur scène, comme pour donner la chance à la jeune génération de musiciens de s'exprimer devant un public nombreux.

Le groupe 6 Rock'O ouvre le bal avec deux titres de sa propre composition avant de s'attaquer à plusieurs reprises de grands classiques du blues et du rock tel que "Smoke on the water".

À la fin de leur tour de scène, le groupe 6 Rock'O est rejoint par le "Guitare Hero" algérien Lotfi Attar pour interpréter deux des titres les plus connus du groupe Raina Rai, "Ya ezzina" et "Taila", au grand bonheur du public.

Lotfi Attar, qui expose une



partie de sa collection de guitare dans le hall de la salle Ibn Zaydoun, est toujours présent après plus de trente ans de scène et continue encore à encourager les jeunes musiciens, qu'il trouve prometteurs, à "persévérer, innover et s'approprier la musique algérienne".

En seconde partie de soirée

le jeune groupe Bermudes entre en scène pour interpréter des titres de leur premier album *Loukane*, qui n'a pas été commercialisé. Leur style musical s'approche du rock psychédélique des Pink Floyd qui ont beaucoup influencé ce groupe qui alterne souvent le rock et les ballades avec une forte présence vocale.

Amar Sundy, guitariste algérien vivant aux États-Unis, qui a accompagné plusieurs stars internationales, rejoint les musiciens du groupe Dzair pour clore cette soirée de distorsion et la fête de la guitare.

Amar a joué des morceaux de ces nombreux albums solo, des titres qui se basent beaucoup plus sur l'instrumental que sur le chant avec un style qui se rapproche de la world music ou on retrouve des sonorités jazz, funk, folk et blues.

Ce projet, chapeauté par Amine Kariche et l'Oref, a réussi à attirer un nombre conséquent d'amateurs de guitare, l'un des instruments les plus joués au monde. Cet événement, qui s'est tenu du 28 au 30 mars à Ryadh El-feth, a aussi réussi à initier et à encadrer beaucoup de jeunes musiciens amateurs grâce à trois grands concerts et à la tenue d'ateliers de guitare.

APS

CONCOURS CONTES ET LÉGENDES DU PATRIMOINE SAHARIEN

Appel à la participation à la 3^e édition

Sous le patronage de Madame la ministre de la Culture et du wali de Tamanrasset, le Festival culturel international Abalessa, Tinhinan des arts de l'Ahaggar, lance la troisième édition du concours «Contes et légendes du patrimoine saharien». Le concours est ouvert à toute personne en mesure de restituer un conte ou une légende inspirés du patrimoine saharien. Deux catégories sont instituées : - Catégorie production écrite ; - catégorie production enregistrée (audio ou audiovisuel). Les productions écrites ou enregistrées peuvent être présentées dans l'une des trois langues suivantes : tamazight, arabe ou français. Un jury composé de spécialistes du patrimoine culturel sélectionnera les productions selon les critères techniques et artistiques contenus dans le règlement du concours (visible sur : www.festivaltamanrasset-ahaggar.com). Dans chacune des deux catégories, le concours récompensera les deux meilleurs contes dans chacune des langues tamazight, arabe et français. Les productions audio et audiovisuelles doivent être adressées à : Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs, Bastion 23, maison 7, Alger. Les productions écrites peuvent être adressées à la même adresse postale ou à l'adresse électronique concours@festival-tamanrasset-ahaggar.com. Dernier délai d'envoi : 2 avril 2012. Le palmarès du concours sera annoncé à l'inauguration du mois du patrimoine 2012 (18 avril-18 mai).

R. C.

EN AVANT-PREMIÈRE A TLEMCCEN

Le film documentaire "Izlawane"

Le film documentaire "Izlawane", retraçant le patrimoine immatériel de la région du M'zab, a été projeté en avant-première à la maison de la culture Abdelkader-Alloula, à Tlemcen. Hommes de culture, amoureux du patrimoine et du 7^e art, ont assisté jeudi soir à la projection de ce film documentaire, produit du département du patrimoine immatériel et de la chorégraphie de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011".

"Ce travail cinématographique qui traduit les efforts du ministère de la Culture, vise à faire revisiter le patrimoine immatériel de la région du M'zab et à lui donner une attention particulière pour sa protection et sa sauvegarde contre l'oubli", a expliqué le réalisateur du film, M. Abdelwahab Saïfi, lors de cette projection.

Le film "Izlawane" dont le texte a été écrit par Abdellah Nouh, présente de belles scènes artistiques montrant la richesse du patrimoine de Oued Mizab, la diversité des produits de l'artisanat, les danses folkloriques, la poésie et les genres musicaux traditionnels ainsi que les us et coutumes ancestraux propres à cette région du pays.

Durant 95 minutes, chercheurs et enseignants universitaires ont présenté, à travers ce film, leurs travaux de recherches ainsi que leurs perceptions pour la sauvegarde de ce riche patrimoine.

Deux autres films documentaires portant sur le patrimoine de ce vaste territoire du sud du pays, à savoir "l'appel à l'mzed" du réalisateur Majid Slamna " et "la danse de la Saoura" de Larbi Lakhal, avaient été projetés les 27 et 29 mars.

APS

ATTAQUES CARDIAQUES

Un pas vers un cocktail anti-infarctus ?

Un cocktail à base de glucose, insuline et potassium permettrait de réduire de moitié les risques d'arrêt cardiaque.

En effet selon une étude américaine, une injection avant diagnostic permettrait de réduire de moitié les risques d'arrêt cardiaque. Grâce à un cocktail de glucose, insuline et potassium (GIP), les risques d'arrêt du cœur pourraient être limités. L'étude a été publiée dans le *Journal of the American Medical Association* (Jama).

Le docteur Harry Selker, directeur de l'Institut de recherche clinique au centre médical Tufts à Boston, principal co-auteur de cette étude détaille : "Faire une telle injection immédiatement au domicile (de la personne) ou dans l'ambulance en route vers l'hôpital, et avant même que le diagnostic soit complètement établi, aide à réduire l'ampleur des attaques cardiaques et diminue de moitié le risque d'un arrêt du cœur ou de décès par rapport aux patients traités avec un placebo".

Pour cet essai clinique, les chercheurs ont formé des ambulanciers dans 33 services d'urgence de 13 villes des Etats-Unis à administrer le cocktail GIP. Un électrocardiogramme permet de détecter un infarctus ou son imminence. Selon le Dr Selker, "les syndromes coronariens aigus représentent la première cause de décès aux Etats-Unis et ce cocktail est un traitement très bon marché - 50 dollars- qui semble prometteur pour réduire ce taux de mortalité. Dans la mesure où cet essai clinique est le premier à démontrer que ce cocktail GIP est efficace quand il est utilisé par des ambulanciers au quotidien, ces résultats pourraient avoir des implications importantes pour le traitement des attaques cardiaques". Une injection de GIP permet de réduire l'étendue des dommages subis par les tissus du muscle cardiaque, sans pour autant empêcher l'infarctus. Les résultats montrent que seulement 2% en moyenne



de ces tissus ont été détruits chez les personnes traitées avec une injection de GIP, contre 10% dans le groupe témoin.

Pour une meilleure prise en charge des AVC

L'équipe du professeur Amarenco de l'hôpital Bichat de Paris a, de son côté, mis au point une technique de prise en charge des accidents vasculaires cérébraux, permettant une réponse rapide à l'urgence

et un très bon taux de guérison.

L'étude réalisée a abouti au développement d'un nouveau traitement, consistant en l'administration de deux traitements. Le premier consiste en l'injection d'altéplase par intraveineuse au pli du coude. La seconde phase consiste à délivrer le même produit au niveau du caillot sanguin par micro-cathéter posé au niveau de l'artère fémorale. La combinaison des deux traitements doit être réalisée moins de trois

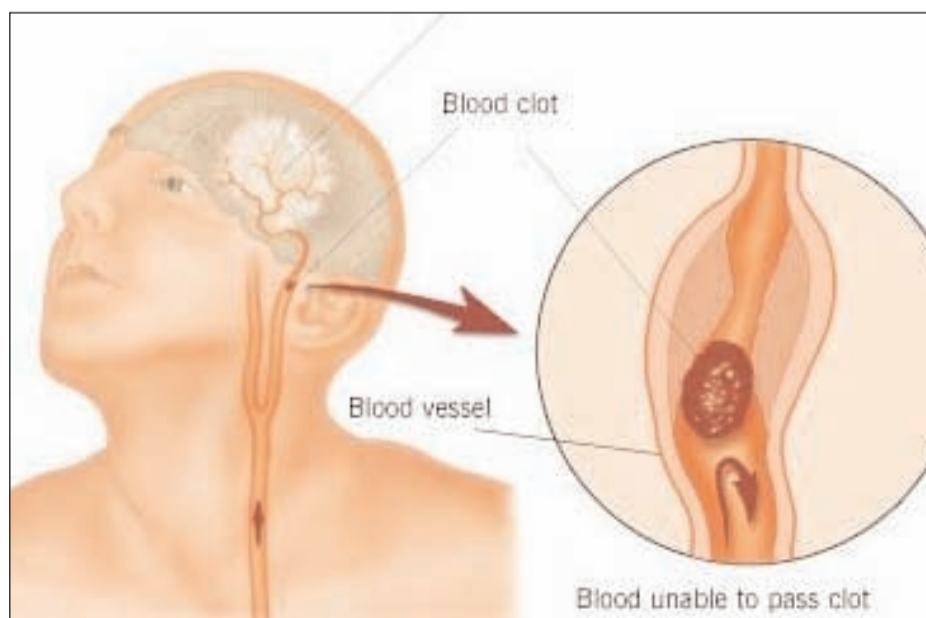
heures après les premiers symptômes. Les deux phases sont pratiquées en même temps. Si le caillot n'est pas totalement dissous après la procédure complète, le neurologue peut retirer le caillot grâce à un "lasso" placé au bout du cathéter. Quand le cathéter est retiré, il emporte avec lui le caillot.

L'AVC est la troisième cause de mortalité dans le monde et la première cause de handicap acquis chez l'adulte.

Mémoire et équilibre, plus fréquemment affectés après un AVC

Aujourd'hui, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) représentent la 3^e cause de mortalité pour les hommes et la première pour les femmes. Ceux-ci surviennent à la suite d'une obstruction ou de la rupture d'un vaisseau sanguin qui va perturber la circulation sanguine dans une partie plus ou moins importante du cerveau. Mais si les AVC ne s'avèrent pas tous mortels, ils entraînent très souvent de sérieuses conséquences, en fonction de la partie du cerveau affectée.

D'après une étude publiée mardi par le Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH), les troubles de l'équilibre et de la mémoire seraient les deux principales séquelles observées suite à un AVC. Des personnes ont, pour deux-tiers (0,8%) d'entre elles, rapporté conserver des séquelles, ce qui correspond à un peu plus de 500.000 personnes. Les plus fréquentes



étant les troubles de l'équilibre, présents dans la moitié des cas, et les troubles de la mémoire (42,1%). Un peu plus d'un tiers avouent une atteinte motrice d'un ou plusieurs membres, et un sur trois des troubles du langage ou de l'articulation. Près d'un quart ont signalé des troubles visuels et un sur cinq des troubles sensitifs.

La moitié des patients avec séquelles ont déclaré des difficultés importantes ou une impossibilité à marcher 500 mètres. Mais la sévérité des séquelles n'a pas semblé dépendre que de la zone affectée, l'âge de la personne atteinte joue également. Ainsi, les séquelles rapportées augmentaient "fortement" avec l'âge : inférieures à 1% avant 45 ans, elles atteignaient 9,5% pour les hommes et 6,6% pour les femmes âgés de 85 ans ou plus.

FOOTBALL- COUPE D'ALGÉRIE

Les Sanafirs dans le dernier carré !

Le CS Constantine vient d'arracher une précieuse qualification aux demi-finales de la coupe d'Algérie en s'imposant à Tlemcen face au Widad sur le score d'un but à zéro. Les Sanafirs accèdent de ce fait pour la quatrième fois de leur histoire à ce stade de la compétition.



PAR MOURAD SALHI

Le temps réglementaire s'est achevé sur un score vierge. Nouveau promu de cette saison, le CS Constantine n'a pas pris beaucoup de temps pour rivaliser avec les habitués de la Ligue 1. Certes, en championnat ils occupent une place dans le ventre mou du classement général, en coupe d'Algérie, les Constantinois veulent réaliser le meilleur résultat possible. Emmenés par un spécialiste de ce genre de compétitions, Rachid Belhout, les coéquipiers de Bezzaz n'ont pas raté ce déplacement dans la ville des Zianides en procurant de la joie aux milliers de supporters qui les ont accompagnés dans leur mission. Ce n'était pas aussi facile pour les deux équipes qui n'ont pu se départager qu'après plus de 100 minutes de jeu. L'unique but de la victoire a été inscrit par l'ancien joueur de la JS Kabylie, Khoutir Ziti, sur une balle arrêtée. Une réalisation

qui lui a coûté sa place après avoir enlevé son maillot, sans se rendre compte qu'il avait écopé déjà d'un carton jaune à la 40e minute de jeu. Néanmoins, la formation constantinoise s'en sort avec un succès mérité contre une bonne équipe de Tlemcen qui s'est, tout de même, créée pas mal d'occasions d'ouvrir la marque mais la chance n'était pas de son côté. Abdelkader Amrani a reconnu que la mission de son équipe allait être délicate devant une accrocheuse équipe du CSC : «Je savais que ça n'allait pas être facile pour nous dans la mesure où on allait affronter une bonne équipe du CSC. C'était un match de coupe, nous avons eu quelques soucis. Nous avons eu beaucoup d'occasions que nous n'avons pas pu malheureusement concrétiser. J'estime que notre adversaire avait plus d'expérience et c'est ce qui a fait la différence. Malgré cette élimination, je dirai que mes joueurs ont tout donné mais la

chance n'était pas de notre côté», a-t-il reconnu. Rachid Belhout qui a déjà remporté la précédente édition avec la JS Kabylie, une année après celle remportée en Tunisie avec l'Olympique de Beja, a reconnu de son côté que le match n'était pas facile devant un adversaire qui a évolué sur ses bases : «Certes, notre objectif reste le maintien en ligue 1, mais puisque l'appétit vient en mangeant, on jouera nos chances à fond jusqu'au bout. Nous avons assisté à un beau duel, entre deux bonnes équipes», a-t-il dit. Si cette rencontre a enregistré une lutte acharnée, celle abritée dans la capitale des Hauts-Plateaux entre l'ES Sétif et le quart finaliste surprise, en l'occurrence le CRB Ain Oussera, s'est jouée presque à sens unique. L'équipe locale qui n'est autre qu'une spécialiste de Dame Coupe, n'a pas éprouvé beaucoup de difficultés pour remporter l'autre ticket qualificatif pour le dernier carré.

M. S.

TOURNOI DE L'UNAF DES U-19

Sacre de la sélection tunisienne, l'EN bredouille

La sélection tunisienne des moins de 19 ans de football a remporté le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), en battant vendredi à Dar El Beida (Alger) son homologue de la Mauritanie, alors que l'Algérie a totalement raté sa sortie avec deux défaites en autant de matches.

La sélection algérienne conduite par le technicien français Jean Marc Nobilo, a perdu son deuxième match face à son homologue marocain sur le score (1-2), après s'être inclinée devant la Mauritanie mardi au stade de Dar El Beida (1-0). Les Algériens se sont retrouvés face à un adversaire dont l'aisance technique de ses éléments a causé beaucoup de problèmes à la défense algérienne notamment en première mi-temps. La sélection marocaine s'est montrée supérieure sur le plan collectif grâce à une meilleure possession de

balle, et une parfaite maîtrise du ballon au milieu du terrain. Les Verts ont été les premiers à ouvrir la marque, suite au fauchage de Bourdim, alors qu'il venait juste d'entrer à la place de Bellalem, victime d'une blessure à la cheville gauche. Le joueur de l'USM Alger, Ferhat, marquera le penalty en deux temps. L'égalisation marocaine n'a pas tardé à venir, puisque exactement à la 33e minute du jeu, l'arbitre sifflera un penalty, transformé par Saidi Mohamed.

L'équipe marocaine continue à presser, et profite d'une contre-attaque pour signer son 2e but (37e minute), l'œuvre de Es-Saiydi Youcef. En deuxième mi-temps, la sélection algérienne a voulu coûte que coûte revenir à la marque, en laissant beaucoup d'espaces aux attaquants marocains, notamment à son meilleur joueur, Ennafti Adam, qui en a fait voir à la défense algé-

rienne de toutes les couleurs. «Un travail énorme nous attend au sein de cette jeune équipe sur tous les plans (mental, efforts, comportement, placement tactique...). Le chantier est immense. la victoire marocaine est amplement méritée.

La prochaine prospection des joueurs qui devrait avoir lieu le mois d'avril prochain est importante», a déclaré Jean Marc Nobilo lors d'une conférence de presse. Le tournoi de l'UNAF qui a réuni quatre sélections, à savoir l'Algérie, pays organisateur, la Tunisie, la Mauritanie et le Maroc, a été remporté par la Tunisie devant la Mauritanie, le Maroc et l'Algérie. Ce tournoi s'inscrit dans le cadre de la contribution de l'Union nord-africaine à la préparation des sélections de la région pour les éliminatoires et la phase finale de la coupe d'Afrique des nations 2013 de la catégorie.

Hassan Yebda n'écarte pas un retour à Naples

Le milieu international algérien du FC Grenade (Liga espagnole de football), Hassan Yebda, n'a pas écarté samedi l'idée d'un retour à son ancien club, la SSC Naples (Serie A italienne), qu'il avait quitté durant l'intersaison. «Dans le football, il ne faut jamais dire jamais. J'ai passé une excellente saison à Naples, et mon désir était de rester le plus longtemps possible, mais la direction du club a préféré ne pas lever l'option d'achat», a affirmé le milieu récupérateur des "Verts" au site spécialisé CalcioNapoli. Hassan Yebda s'était engagé avec Grenade durant l'intersaison, pour un contrat de trois ans. Interrogé sur ses relations avec son ancien entraîneur à Naples, Walter Mazzari, l'Algérien nie que ce dernier était derrière son départ du club des Pouilles. «C'est faux, j'entretenais d'excellentes relations avec Mazzari, je me sentais bien avec lui. C'était une relation basée sur le dialogue et la transparence. Moi je dois aussi admettre que j'avais demandé des garanties, car je voulais jouer plus souvent», a-t-il révélé. Evoquant sa période de rééducation, résultant de sa grave blessure au niveau du genou en février dernier, Yebda souligne qu'elle se poursuit le plus normalement. «J'ai entamé une période de rééducation qui va durer trois semaines. Je m'entraîne beaucoup. C'est une grave blessure qui nécessite un grand travail», a-t-il affirmé, précisant que son retour à la compétition «se fera au début de la saison prochaine».

Nassim Akrouf blessé

L'ancien attaquant international algérien du FC Istres (Ligue 2 française de football), Nassim Akrouf, a dû céder sa place en début de match vendredi soir, lors de la réception du stade de Reims (1-1), pour le compte de la 30e journée du championnat de France de Ligue 2, en raison d'une blessure, rapporte samedi le site officiel du club. Akrouf s'est blessé dès la 9e minute du jeu au niveau du genou après avoir été fauché en pleine surface de réparation. L'arbitre de la rencontre siffle le penalty qui est transformé par Nouri (15e), entré à la place d'Akrouf. L'attaquant algérien devra passer des examens médicaux pour être fixé sur la nature de sa blessure, et éventuellement la durée de son indisponibilité. Akrouf s'est illustré depuis le début de la saison avec son équipe, en marquant 8 buts. Au classement des meilleurs buteurs de la Ligue 2, l'Algérien pointe à la 16e place, alors que l'attaquant international du Stade de Reims, Kamel Ghilas, est toujours 1er avec 13 réalisations. L'autre Algérien du FC Istres, Sid-Ali Yahia, titularisé face à Reims a réussi à marquer 6 buts depuis le début de l'exercice 2011-2012. A l'issue de ce résultat, le FC Istres pointe à la 8e place au classement avec 42 points, alors que le SC Bastia, est solide leader avec 59 points.

Cuisine

Ratatouille au four



Ingrédients :

2 petites courgettes
1 aubergine
1 poivron vert
1 poivron rouge
3 tomates
1 oignon
1 gousse d'ail
3 c. à s. d'huile d'olive
1 c. à s. de vinaigre balsamique
Quelques feuilles de basilic
Sel/poivre

Préparation :

Ôter 4 lanières de peau sur la longueur de l'aubergine. Eplucher l'oignon et la gousse d'ail. Ôter un chapeau aux poivrons, les débarrasser des graines et des peaux blanches. Vider les tomates. Découper les légumes en petits dés. Verser les dés de légumes dans un grand plat. Arroser de 3 c. à s. d'huile d'olive. Mélanger. Saler et poivrer. Mélanger à nouveau. Préchauffer le four à 210°. Verser la préparation de légumes dans un grand plat allant au four ou directement dans la lèchefrite. Enfourner et cuire 40 min. A la sortie du four, verser la ratatouille dans le plat de service. Arroser de vinaigre balsamique. Couper les feuilles de basilic en petits bouts et en saupoudrer le plat. Remuer délicatement à l'aide d'une spatule. Consommer chaud ou froid.

Sablés au chocolat noir



Ingrédients :

250 g de farine
100 g de sucre glace
2 jaunes d'œufs
150 g de beurre
1 sachet de sucre vanillé
Le zeste de citron
Chocolat noir

Préparation :

Travailler le beurre et le sucre glace jusqu'à ce qu'ils soient crémeux, ajouter les jaunes d'œufs, le sucre vanillé, le zeste de citron, bien travailler l'ensemble, incorporer la farine tamisée peu à peu et mélanger bien le tout, pétrir la pâte jusqu'à ce qu'elle soit totalement homogène et souple. Remplir une poche à douille de pâte et coucher des bandes de 4cm de longueur sur une plaque à pâtisserie beurrée. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C.

Faire fondre le chocolat noir au bain marie, ajouter 2 cuillères à soupe d'huile pour lisser le chocolat. Tremper les bords des sablés dans le chocolat fondu et laisser sécher.

RETROUVER UNE PEAU DE BÉBÉ Gommage au savon noir

Pour avoir une peau douce et satinée, rien de tel que le gommage au savon noir. Celui-ci est très simple à réaliser dans votre salle de bain.

Pour cela, il vous faut

Du savon noir : pâte brune à base d'huile d'olive. Pour celles qui n'aiment pas son odeur, il en existe des parfumés à l'eucalyptus, romarin, rose, etc., et un gant Kessa : le fidèle ami du savon noir, il est rugueux au toucher.

Prendre une douche chaude pendant quelques minutes

Votre peau doit être bien chaude avant d'appliquer le savon noir.

Prenez une grosse noisette de savon noir et frottez-la entre vos mains jusqu'à ce qu'elle ait la consistance d'une crème beige (ce qui est plus efficace que de l'appliquer directement)

Étalez-la sur toute la surface de votre corps à la main. Massez 2-3 minutes en insistant bien sur les parties rugueuses. Patientez 10-15 minutes. Rincez-vous abondamment à l'eau tiède. Frottez énergiquement à l'aide du gant Kessa. L'apparition de petits vermi-



celles noirs est le signe que votre gommage est efficace. Frottez jusqu'à ce qu'à ce qu'il n'y en ait plus. N'ayez pas peur si votre peau rosit, c'est habituel lors ce type de gommage très vigoureux

Rincez-vous et séchez-vous sans frotter votre peau.

Après le bain

Pensez à passer sur tout le corps une huile pour le corps (argan, amande douce) ou du beurre de karité pour bien nourrir la peau.

Bon à savoir

Il est recommandé de faire ce gommage au savon noir pas plus de 2 fois par mois.

Évitez les expositions au soleil 2-3 jours après le gommage

De temps en temps, allez au hammam entre amies, la chaleur rendra votre gommage encore plus efficace

Ce gommage est vivement recommandé avant les épilations afin de limiter les poils incarnés.

TÂCHES MÉNAGÈRES

Le dentifrice à la rescousse...

Sous forme de gel, le dentifrice reste l'un des produits les plus utilisés ! Mais savez-vous qu'il peut vous aider également dans vos tâches ménagères...

Des semelles comme neuves

Les semelles blanches en caoutchouc de vos chaussures de tennis retrouveront une seconde jeunesse si vous les frottez énergiquement avec une brosse et de la pâte dentifrice. Terminez cette «rénovation» par un coup de chiffon humide.

Boucher les petits trous des murs

Tout peut se régler avec un simple tube de dentifrice blanche : remplissez les trous de la pâte dentifrice blanche, puis égalisez avec un couteau à beurre. Laissez sécher le dentifrice

et répétez l'opération autant de fois qu'il y a de trous.

Rafraîchir des biberons

Pressez un peu de pâte dentifrice sur le gouillon. Lavez les parois internes du biberon comme d'habitude. Rincez à grande eau pour bien enlever les résidus avant de donner le biberon à votre enfant.

Se débarrasser des odeurs de poisson

Tout ce que vous avez à faire, c'est de laver vos mains avec une dose de votre dentifrice habituel. Les ingrédients qui luttent contre la mauvaise haleine auront la même efficacité contre les désagréables odeurs de poisson qui vous collent aux doigts.



Enlever les taches de rouille :

Inutile d'utiliser des produits chimiques pour vous débarrasser de la rouille qui s'infiltré aux jointures de votre évier. Pour que votre évier retrouve tout son éclat, utilisez une vieille brosse à dent et une pâte dentifrice sans colorant ni gel, frottez, laissez agir 5 minutes et rincez.

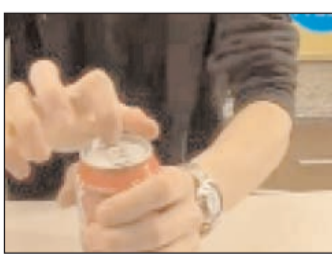
Trucs et astuces

Retrouver une aiguille ou un petit bijou sur le sol :



Passez l'aspirateur en mettant un collant sur la partie aspirante. Ce qui fait que les objets se collent sur le collant et n'iront pas dans le sac aspirateur.

Ouvrir une canette de soda sans se faire asperger



Pour ouvrir une canette de cola qui a été secouée sans être aspergée, prenez la canette dans une main et tapotez la avec l'index de l'autre main.

Verser du lait sans éclaboussures



Si vous avez des briques de lait, faites un léger trou sur le haut de la brique. Ainsi lorsque vous versez le lait, l'air qui entre dans la brique permet de fluidifier l'écoulement.

Fabriquer un liquide lave-glace



Dans un litre d'eau, versez 5 cl de jus de citron qui dégraissera le pare-brise. Ajoutez 10 cl de vinaigre blanc et essuyez.

33 ans, l'âge où on est heureux

Si vous avez 33 ans, il est possible que vous soyez dans l'année la plus heureuse de votre vie selon une étude de Friends United, site Internet sur lequel amis et familles peuvent partager les meilleurs moments qu'ils ont vécu ensemble ou individuellement.

La recherche, effectuée en Grande-Bretagne sur des personnes âgées de plus de 40 ans, a démontré que 70% d'entre elles n'étaient pas vraiment heureuses jusqu'à ce qu'elles aient atteint l'âge de 33 ans.

Pour comparer, l'étude indique que 6% seulement ont estimé avoir été plus heureux durant leurs années universitaires et 16% durant leur enfance ou leur adolescence relève le site Business Insider.

Les participants avancent plusieurs raisons, parmi lesquelles la question sentimentale ne ressort pas, pour expliquer ce bonheur : 53% s'amusaient le plus à 33 ans, 42% étaient plus optimistes par rapport à l'avenir, 38% étaient moins stressés, 36% étaient heureux car ils ont eu des enfants, 31% car leur famille était réunie et 21%

ont mentionné une réussite professionnelle notable à ce moment de leur vie.

«30 ans est le nouveau 20 ans», affirme le site NewsFeed. Interrogée par Friends United, Donna Dawson, psychologue, donne une explication à cet «âge magique» : «L'âge de 33 ans est un temps assez long pour avoir secoué la naïveté de l'enfance et l'intrigue sauvage de l'âge adolescent, sans pour autant perdre l'énergie et l'enthousiasme de la jeunesse. A cet âge, l'innocence a été perdue, mais notre sens de la réalité est mélangé avec un fort sentiment d'espoir, un esprit de "challenge", et une croyance saine dans nos propres talents et capacités. Nous n'avons pas encore développé le cynisme et la lassitude qui vient avec les années ultérieures.» Ce n'est pas la première fois que des études sont effectuées

pour déterminer les moments heureux ou les conditions à réunir pour être heureux. Une étude dont nous vous parlions en 2010 affirmait, elle, que nous étions le plus heureux dans un âge plus avancé de la vie, entre 70 ans et 80 ans : «Une psychologue sociale de Stanford appelle ça "le paradoxe du bien-être" : à partir de 65 ans, les adultes doivent faire face à des défis physiques et mentaux, mais l'âge leur apporte en même temps une abondance de connaissances sociales et émotionnelles que les scientifiques définissent comme la sagesse.»

Selon d'autres études, vos chances d'être heureux seront plus grandes si vous avez deux filles, vous écoutez la radio, ou si vous êtes un utilisateur de Twitter en Allemagne.



Les pesticides influent sur le comportement des abeilles

Une étude de l'Inra ainsi qu'une étude britannique viennent de démontrer que les pesticides sont une des causes du déclin des colonies d'abeilles.

Une étude française menée par Mickaël Henry, de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), et Axel Decourtye, de l'Acta (Instituts techniques agricoles) a permis de montrer qu'un pesticide largement utilisé depuis les années 1990 est nuisible aux bourdons et abeilles. En effet, le thiaméthoxam (famille des néonicotinoïdes) provoque des troubles de l'orientation qui empêchent les insectes de retrouver leur ruche ou de se nourrir convenablement. Au cours de l'étude menée, les 653 abeilles qui ont reçu une dose de thiaméthoxam ont vu leur système cérébral de géolocalisation naturel perturbé, ce qui a entraîné la mort d'un grand nombre d'entre elles. Les chercheurs ont tenu compte de cette mortalité pour établir un modèle mathématique qui a prédit que les populations



d'abeilles exposées au pesticide chutaient à un niveau ne permettant plus leur rétablissement. L'étude britannique réalisée en parallèle par Dave Goulson et Penelope Whitehorn, de

l'Université de Stirling, a, quant à elle, exposé de jeunes bourdons à de faibles taux d'imidaclopride (un autre pesticide de la famille des néonicotinoïdes). On savait que celui-ci pouvait provoquer

des troubles de mémoire et d'orientation mais cela restait encore à confirmer sur le terrain. Concrètement, les scientifiques britanniques ont comparé le poids des deux types de nids (animaux, cire, miel, larves, pollen) avant et après l'expérience. Ils ont ainsi constaté que les colonies exposées avaient trouvé moins de nourriture, étaient plus petites et qu'elles produisaient 85% de reines en moins. De fait, il y avait 85% de nids en moins l'année suivante. Selon Dave Goulson, cité par l'AFP, "trois espèces sur 27 de bourdons sont éteintes" et sept sont considérées comme en danger.

Comme le souligne Mickaël Henry dans la revue Science qui publie ces travaux, «les procédures d'autorisation des pesticides demandent surtout aux fabricants de s'assurer que les doses rencontrées sur le terrain ne tuent pas les abeilles mais elles ont complètement négligé les conséquences de doses non létales, qui peuvent provoquer des problèmes de comportement».

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BAUME À LÈVRES

Inventeur : **Dr Fleet** Date : **1880** Lieu : **Lynchburg**

En 1880, un médecin de Lynchburg invente le baume à lèvres. Le docteur Fleet concevait un semblant de bougie enveloppée dans du papier d'aluminium, à la maison. Devant un fiasco total, il se résolut à vendre ses droits à un autre résidant de l'endroit, John Morton. Après quelques années de production, la famille Morton à vendu à son tour les droits de fabrication à la A. H. Robbins Company.



Angelina Jolie et Madonna

Leurs enfants virés
du lycée français ?



Alors qu'on découvrait que la sulfureuse Nicki Minaj a été embrassée par Madonna lors du tournage du clip de Give Me All Your Luvin' (voir notre article), voilà que la rappeuse

fait une nouvelle fois parler d'elle. Selon des informations publiées par le site BelfastTelegraph, le nouvel album de la chanteuse a été dévoilé sur la Toile avant sa sortie officielle !



Amel Zen

une chanteuse bien
de chez nous

Amel a tout d'une grande : talent, voix et présence sur scène. Originnaire de Cherchell, Kamel Hamadi l'a prise sous son aile, et tout est mis en place pour une carrière exceptionnelle puisqu'elle touche à tout : reprises de Piaf, interprétations aussi bien en français, qu'en berbère ou encore en anglais.

Shannen Doherty

elle met en
scène son
mariage dans
Shannen Says

Diffusé sur WE TV à partir du 3 avril, *Shannen Says* est un tout nouveau programme dont l'héroïne principale sera la comédienne Shannen Doherty. Un show s'attachant surtout à montrer les préparatifs du mariage de la belle avec le photographe Kurt Iswarienko dont l'union avec ce dernier remonte au 15 octobre 2011.



Ayoub Medjahed

Nouvelle voix de la
scène algérienne

La nouvelle scène musicale algérienne ne cesse de s'enrichir de nouvelles tonalités et de talents avérés. En témoigne Ayoub Medjahed, un jeune artiste qui a tout pour plaire et réussir... un talent incontesté, un esprit de gitan, une voix sublime alliés à une humilité et une gentillesse qui le rendent craquant.



Nicki Minaj

son futur album
a fuité sur Internet !

Nicki Minaj voit rouge ! Alors que son deuxième album studio *Pink Friday : Roman Reloaded* sortira demain, le contenu de l'opus est déjà sur la Toile ! En effet, selon des informations rapportées par BelfastTelegraph, plusieurs chansons ont été dévoilées et sont maintenant disponibles à l'écoute comme *Roman Holiday*, *Come On A Cone* ou encore *Poud The Alarm*.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h07
Dohr	12h52
Asr	16h25
Maghreb	19h09
Icha	20h31

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

APRÈS UNE MONTÉE AU CRÉNEAU EN FRANCE

La vente aux enchères d'instruments de torture suspendue



La vente aux enchères controversée d'instruments de torture prévue le 3 avril à Paris, est suspendue "dans un esprit d'apaisement", a annoncé vendredi soir la maison d'enchères Cornette de Saint Cyr. "Devant l'émotion suscitée par cette vente, nous avons décidé de la suspendre afin que toutes les parties concernées puissent examiner dans le calme le contenu réel de cette collection", a déclaré le commissaire-priseur Bertrand Cornette de Saint Cyr. Cette vente d'objets de torture rassemblés par l'ex-bourreau français Fernand Meyssonnier a suscité l'indignation d'associations de défense des droits de l'homme, mais considérée comme légale, selon le Conseil des ventes volontaires (CVV). Le ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, a annoncé vendredi qu'il souhaitait "très fermement" l'annulation de cette vente "Peines et Châtiments d'autrefois", qui rassemble 350 objets et documents sur la torture (corde de pendaison, écrase-main, "poire d'angoisse"). "La collection concernée relève par sa nature plus de la morbidity et de la barbarie que de la culture et soulève par sa provenance de douloureux questionnements historiques", a estimé le ministre dans un communiqué. «Après avoir consulté l'avis du Conseil de Ventes Volontaires et informé l'étude concernée de sa vive désapprobation, le ministre souhaite très fermement l'annulation de cette vente», a indiqué le communiqué. Plusieurs associations de défense des droits de l'homme ont dénoncé la vente aux enchères de cette collection, critiquant une initiative "choquante, contraire à toute éthique et qui porte atteinte à la mémoire et à la dignité des victimes ayant subi des actes de torture". L'ACAT-

France (Action française pour l'abolition de la torture), Amnesty international France, la Ligue des droits de l'homme, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), et l'association primo-Lévi, se sont opposés, après une réunion de coordination, dans un communiqué commun, à cette vente. Dénonçant "la commercialisation de la torture", ces associations ont interpellé le gouvernement pour que le contenu de cette collection "entre dans le patrimoine historique et non privé". "Ce qui nous choque, c'est que l'on continue de torturer dans un pays sur deux, c'est encore une pratique courante et ici en France, on fait commerce d'outils

qui ont servi à torturer et à exécuter", a déclaré pour sa part la directrice de l'association Primo-Levi. "Ce n'est pas à l'honneur de la France et de ceux qui organisent la vente", a-t-elle dit, jugeant cette vente "extrêmement dégradante pour toutes les victimes de torture". Le Forum France-Algérie, un regroupement indépendant et apolitique de personnes et d'organisations souhaitant promouvoir la place des Franco-Algériens dans la société française s'est également insurgé contre "la vente ignoble" de la collection du bourreau Fernand Meyssonnier au profit de ses héritiers. Dans un communiqué, le forum rappelle que le 3 avril seront mis à l'encan les instruments de torture qui ont, entre autres, servi à supplicier les militants algériens de la guerre de Libération nationale. «En cette année du cinquantenaire de l'indépendance nationale, cette vente est d'autant plus déplorable qu'elle a atteint un niveau d'abjection rare», s'indigne le forum qui a appelé à se joindre au rassemblement de protestation prévu à 18h devant l'hôtel Salomon de Rothschild, le jour de la vente. 350 objets composent cette collection "principalement dédiée aux objets destinés à infliger la peine de mort, la torture ou d'autres peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants", tels que des écrase-mains, des baignoires, des entraves et des cordes d'exécution, ayant appartenu à ce tortionnaire "ancien exécuté en chef des arrêts criminels", décédé en 2008 et qui a procédé à quelque 200 exécutions en Algérie entre 1957 et 1962. «Cette liste n'est qu'une petite sélection sur plus de 800 objets proposés dans le catalogue de la vente», a précisé Henri Pouillot, militant anticolonialiste.

AGRESSIONS DE PERSONNES ET ATTEINTES AUX BIENS

2.600 affaires traitées en février

Plus de 2.600 affaires liées aux agressions des personnes et atteintes aux biens et aux mœurs ont été traitées en février 2012 par les services de la Gendarmerie nationale, selon un bilan rendu public.

2.366 personnes impliquées dans ces affaires ont été arrêtées, selon le bilan qui a noté une baisse de 4,95 % par rapport à la même période de l'année dernière avec une hausse du nombre de personnes arrêtées de 3,82%.

Pour ce qui est des agressions des personnes, les unités de la Gendarmerie nationale ont traité "820 affaires et arrêté plus de 950 personnes". 56,59% des affaires traitées sont liées aux blessures volontaires.

S'agissant des atteintes aux biens, 1.545 affaires ont été traitées dans ce cadre conduisant à l'arrestation de plus de 1.000 personnes. Le vol vient en tête de ces infractions avec 1.274 affaires soit 82,46%.

Par ailleurs, les services de la Gendarmerie nationale ont traité 145 affaires liées aux atteintes publiques aux mœurs et arrêté 210 personnes. Les atteintes à la pudeur sont en tête avec 80 affaires suivies des cas de viol (16 affaires).

Aussi, 121 affaires liées aux atteintes à l'ordre public ont conduit à l'arrestation de plus de 200 personnes. Avec 59 affaires, la formation d'associations de malfaiteurs reste la principale infraction.

FOIRE INTERNATIONALE DU CAIRE

Huile d'olive, jus et couscous algériens suscitent l'intérêt

Le stand algérien à la Foire internationale du Caire a suscité un intérêt particulier auprès des opérateurs économiques égyptiens et arabes qui ont afflué en grand nombre pour s'informer des produits algériens, notamment l'huile d'olive, les jus et le couscous. Le responsable du guichet commercial algérien, Hbili Abdelaziz, a indiqué que des opérateurs économiques égyptiens et arabes se sont informés des produits algériens présentés à la Foire internationale du Caire en s'intéressant tout particulièrement à l'huile d'olive, aux jus et au couscous. Dix sociétés spécialisées dans les pâtes, les jus, les huiles, l'emballage et les fromages présentes à cette manifestation qui a pris fin vendredi, ont présenté divers produits à tra-

vers un guichet unique d'informations commerciales dirigé par Hbili Abdelaziz, directeur du suivi des marchés à l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) relevant du ministère du Commerce. M. Hbili a précisé à ce propos, que le guichet unique information a fourni aux opérateurs économiques arabes dont de Palestine et de Libye des informations exhaustives sur les entreprises algériennes. La participation de l'Algérie était modeste à la Foire internationale du Caire, à en juger par le stand qui n'a pas excédé 30m² et par l'absence d'une publicité indispensible à la promotion du produit algérien sur le marché égyptien considéré comme l'un des plus importants aux plans arabe et africain.

TRAFIC DE MONNAIE

29 personnes arrêtées

Les unités de la Police judiciaire de la Gendarmerie nationale ont traité 16 affaires relatives à la fausse monnaie durant le mois de février 2012 et arrêté dans ce cadre 29 faux-monnayeurs, a indiqué vendredi un bilan de la Gendarmerie nationale. Ce type d'affaires a connu "une augmentation de 166,67 % comparativement à la même période de l'année dernière et une hausse de 625 % du nombre de personnes arrêtées", souligne ce bilan dont l'APS a reçu une copie.

La même source évoque, à titre d'exemple, une affaire remontant au 23 février dernier à Bordj Bou Arréridj où quatre faux billets de 500 DA ont été

trouvés en possession d'une personne. La perquisition du domicile du prévenu a permis à l'équipe locale qui l'a arrêté, de découvrir 16 faux billets de 500 DA, un ordinateur, une imprimante et d'autres équipements utilisés à cet effet.

Le faux-monnayeur a reconnu avoir agi avec "un complice dans cette affaire". Cet acolyte a été également arrêté.

"L'un des prévenus a été présenté devant le procureur de la République à Bordj Bou-Arréridj qui a ordonné sa mise en détention préventive. L'autre a été placé sous contrôle judiciaire", précise la même source.

MALADIES INFANTILES

Le pneumocoque a tué 1.600 enfants

Le président de l'Association des spécialistes en pédiatrie de la wilaya d'Alger, Ali Pacha, a indiqué, sur la base des chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) que le pneumocoque était à l'origine du décès de 1.559 enfants âgés de moins de cinq ans durant les dernières années. M. Pacha a fait état, lors d'un colloque regroupant les spécialistes en pédiatrie de la wilaya d'Alger tenu vendredi, de 55.433 enfants hospitalisés en 2010 dont 983 sont décédés en raison des infections invasives à pneumocoque (IIP). Le pneumocoque est une bactérie qui affecte le système respiratoire. Il peut être à l'origine d'autres maladies mortelles aussi bien chez les vieux que chez les jeunes, telle la méningite. Les participants à ce colloque ont appelé à l'introduction du vaccin

contre le pneumocoque dans le Programme élargi de vaccination (PEV) afin de prémunir les enfants contre les maladies engendrées par cette bactérie et réduire le taux de mortalité parmi cette catégorie de la population. Pour M. Pacha, l'introduction du vaccin contre le pneumocoque contribuera assurément à "réduire" les risques de propagation de cette maladie chez les enfants de moins de 5 ans. M. Pacha a, dans le même ordre d'idées, proposé la vaccination des nourrissons dès le deuxième, quatrième ou douzième mois suivant la naissance, à l'instar des pays européens, sachant que ce vaccin, commercialisé depuis 2009, n'est pas encore disponible en Algérie. L'OMS recommande la vaccination contre le pneumocoque chez les nourrissons dès le troisième, quatrième ou cinquième mois suivant la naissance.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La Gendarmerie nationale sur tous les fronts

La Police judiciaire relevant de la Gendarmerie nationale a traité, en février 2012, 14 affaires liées à des préjudices portés à l'économie nationale et arrêté 16 individus impliqués, a indiqué un bilan de la Gendarmerie nationale. Ces affaires ont connu "une hausse" de 40% comparativement à la même période de 2011 alors que le nombre de personnes arrêtées a baissé de 11,11%, selon le bilan. La même source cite une affaire traitée à Blida, impliquant 28 personnes, relative à "l'ouverture d'une enquête après la découverte de faux et de détournement de pensions de retraite et d'allocations de moudjahidine au niveau du bureau de poste de Mouzaia". Les investigations ont révélé que "le chef

de service des pensions de retraite relevant du Trésor de la wilaya de Blida a détourné, avec la complicité d'un ancien employé, de l'ex-receveur et d'autres agents des bureaux de poste de Chebli, Soumaa, Béni Tamou et Garrouaou, une somme d'argent affectée aux pensions de retraite et aux allocations des moudjahidine".

Par ailleurs, 97 affaires de faux ont également été enregistrées pendant la même période au niveau national, en augmentation par rapport à l'année passée. Les unités de la Gendarmerie nationale ont également traité 37 affaires liées à la falsification de documents administratifs et arrêté 44 personnes impliquées.